

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 2, 2022

The Standing Senate Committee on Official Languages met with videoconference this day at 5:01 p.m. [ET] to study francophone immigration to minority communities.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good afternoon. I am René Cormier, senator from New Brunswick, and Chair of the Senate Committee on Official Languages. I would like to introduce the members of the committee who are participating in this meeting: Senator Raymonde Gagné from Manitoba, member of the steering committee; Senator Jean-Guy Dagenais from Quebec, member of the steering committee; Senator Bernadette Clement from Ontario; Senator Lucie Moncion from Ontario; and Senator Marie-Françoise Mégie from Quebec.

[*English*]

I also wish to welcome all viewers across the country who may be watching. I would like to point out that I am taking part in this meeting within the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

[*Translation*]

Today we continue our study on francophone immigration to minority communities. First we have the representatives of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Liane Roy, President, and Alain Dupuis, Executive Director. The federation has just prepared an important study on francophone immigration.

Welcome to the committee and thank you for being with us, Ms. Roy and Mr. Dupuis.

We'll now hear your opening remarks. It will be followed by questions from the senators. The floor is yours, Ms. Roy.

Liane Roy, President, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Thank you, Mr. Chair. I am speaking to you today from Moncton, New Brunswick, which is situated on the traditional lands of the Mi'kmaq people. As a proud Acadian, I am grateful to the Mi'kmaq for the assistance they have provided to the Acadian people throughout its history.

Thank you for this opportunity to appear as part of your study on francophone immigration to minority communities. As you know, in 2003, the federal government established a target of 4.4% of French-speaking immigrants to be admitted outside

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 2 mai 2022

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier l'immigration francophone en milieu minoritaire.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonjour. Je m'appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et je suis président du Comité sénatorial des langues officielles. J'aimerais vous présenter les membres du comité qui participent à cette réunion : la sénatrice Raymonde Gagné, du Manitoba, membre du comité directeur; le sénateur Jean-Guy Dagenais, du Québec, membre du comité; la sénatrice Bernadette Clement, de l'Ontario; la sénatrice Lucie Moncion, de l'Ontario; la sénatrice Marie-Françoise Mégie, du Québec. Je vous souhaite la bienvenue, chers collègues.

[*Traduction*]

Je veux également souhaiter la bienvenue à tous les citoyens qui nous regardent des quatre coins du pays. Sachez que j'assiste à la présente séance depuis le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabé.

[*Français*]

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire. Dans un premier temps, nous recevons les représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, soit sa présidente, Liane Roy, et son directeur général, Alain Dupuis. La fédération vient de produire une importante étude sur l'immigration francophone.

Merci d'avoir accepté notre invitation et bienvenue parmi nous, madame Roy et monsieur Dupuis.

Nous sommes prêts à entendre vos remarques préliminaires, qui seront suivies d'une période de questions avec les sénateurs et sénatrices. La parole est à vous, madame Roy.

Liane Roy, présidente, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Merci, monsieur le président. Je vous adresse la parole à partir de Moncton, au Nouveau-Brunswick, qui fait partie des territoires traditionnels du peuple mi'kmaq. En tant que fière Acadienne, je suis reconnaissante de toute l'aide apportée par les Mi'kmaq au peuple acadien au cours de son histoire.

Je vous remercie de cette occasion de comparaître dans le cadre de votre étude sur l'immigration francophone en situation minoritaire. Comme vous le savez, le gouvernement fédéral s'est fixé pour cible, en 2003, que 4,4 % des immigrants et

Quebec every year. That target was to be met in 2008, but the timeline has been pushed back to 2023.

Historically, the government has never managed to approach that target, and annual results have rarely exceeded 2%. The rate for 2021 was 1.95%. We would remind Immigration, Refugees and Citizenship Canada, or IRCC, that although the target wasn't met, the communities were entitled to expect at least some progress toward it. Instead we had a decade of stagnation. Even if the 4.4% target is met next year, that lost decade has had a tangible impact. The demographic weight of the francophone and Acadian communities fell from 4.4% in 2001 to 3.8 % in 2016. If the trend continues, it will be 3.1% in 2036.

According to the Commissioner of Official Languages, 76,000 francophone immigrants could have settled in our communities over the past 15 years if the target had been reached in 2008. The situation has now caused so much harm that remedies are called for. Which is why we have requested that the government allocate the resources to achieve a target of 12% by 2024, rising to 20% in 2036.

We didn't pull these numbers out of a hat. They come from a serious demographic study that was conducted for the FCFA by the Sociopol corporation. It was based on Statistics Canada's data and its Demosim model and enabled us to explore various scenarios. Below 10%, we are barely able to maintain current levels. However, the progressive model we propose would help restore the demographic weight of our communities to 4.4% by 2036.

Incidentally, that goal was set by the government itself and announced twice, first in the *Action Plan for Official Languages 2018-2023*, and then in the official languages reform document released in February 2021. The figure is definitely surprising, and many have asked how we can hope to meet a target of 12% when, over the years, the government has been incapable of meeting the present one. The answer is simple: by finally introducing the specific francophone immigration measures that we have been demanding for years.

While IRCC is not short on good will, it does lack the tools it needs because we can't achieve our objectives by merely making adjustments to general immigration programs such as Express Entry. You don't do immigration to minority communities as you do in the majority. We need a francophone immigration policy that includes specific programs and measures designed to address specific realities.

immigrantes admis chaque année ailleurs qu'au Québec soient d'expression française. Cette cible devait être atteinte en 2008, mais l'échéancier a été révisé à 2023.

Historiquement, le gouvernement n'a jamais réussi à progresser vers cette cible. Les résultats annuels ont rarement dépassé 2 %. Pour 2021, ils étaient à 1,95 %. À Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), on rappelle que l'échéance de la cible n'est pas arrivée, mais les communautés étaient en droit de s'attendre à au moins du progrès vers l'atteinte de ladite cible. Au lieu de cela, nous avons eu une décennie de stagnation. Même si la cible de 4,4 % était atteinte l'an prochain, les impacts de cette décennie perdue sont bien tangibles. Le poids démographique des communautés francophones et acadienne a chuté de 4,4 % en 2001 à 3,8 % en 2016. Si la tendance se maintient, il sera de 3,1 % en 2036.

Le commissaire aux langues officielles a chiffré à 76 000 le nombre d'immigrants et d'immigrantes d'expression française qui auraient pu s'établir dans nos communautés, au cours des 15 dernières années, si la cible avait été atteinte dès 2008. Nous sommes dans le domaine des torts qui demandent réparation. C'est pourquoi nous avons demandé que le gouvernement se donne les moyens d'atteindre dès 2024 une cible de 12 %, qui devra augmenter pour atteindre 20 % en 2036.

Ces chiffres, nous ne les avons pas inventés. Ils proviennent d'une importante étude démographique réalisée pour le compte de la FCFA par la firme Sociopol. Cette étude utilise les données de Statistique Canada, ainsi que le modèle Demosim. Cela nous a permis d'explorer divers scénarios. En deçà de 10 %, nous sommes à peine dans le maintien des niveaux actuels. Le modèle progressif que nous proposons, en revanche, permet de rétablir à 4,4 %, d'ici 2036, le poids démographique de nos communautés.

Cet objectif, d'ailleurs, est un objectif du gouvernement lui-même. Il a été exprimé deux fois : dans le *Plan d'action pour les langues officielles de 2018-2023*, puis dans le document de réforme des langues officielles publié en février 2021. Certes, ce chiffre étonne. Plusieurs ont demandé comment nous espérions atteindre une cible de 12 % alors qu'au fil des ans, le gouvernement n'a pas réussi à atteindre la cible actuelle. La réponse est bien simple : en mettant enfin en place les mesures spécifiques en matière d'immigration francophone que nous réclamons depuis des années.

La bonne volonté ne manque pas à IRCC; cependant, il leur manque des outils, car ce n'est pas uniquement en apportant des ajustements à des programmes généraux d'immigration, comme Entrée express, qu'on atteindra nos objectifs. On ne fait pas de l'immigration en milieu minoritaire comme on en fait en milieu majoritaire. Il faut une politique en matière d'immigration francophone qui comportera des programmes et mesures spécifiques, faits pour des réalités spécifiques.

Here then are our recommendations. First, that the Government of Canada establish a holistic policy on francophone immigration that includes levers tailor-made for the Canadian francophonie, including increased funding to enable francophone communities to participate directly in its implementation.

Second, that the government create a distinct economic program for francophone immigration outside Quebec that is specifically designed to meet the labour needs of the francophone and Acadian communities and that involves the communities in the recruitment and selection of francophone immigrants.

Third, that the government create specific francophone components for family class sponsorship, refugees and provincial nominee programs.

Fourth, you are undoubtedly aware of the visa refusal problems experienced by many francophone students, particularly from sub-Saharan Africa, who want to study in French in our communities. Some of the requirements they must meet, such as demonstrating that they will return to their country once they have completed their studies, clash with Canada's francophone immigration objectives.

We therefore recommend that those requirements be lifted and, more generally, that the government substantially increase its capacity to process visa and immigration applications in francophone countries, particularly in Africa.

Furthermore, last year, IRCC established a six-month pathway for candidates to transition from temporary to permanent residence. Given the success of that initiative during the pandemic, we recommend that the pathway be made permanent for francophone applicants.

Lastly, we recommend that the government provide additional support to francophone and Acadian communities so they can fully engage in all phases of immigration: from promoting internationally to mobilizing employers for recruitment purposes and providing immigration pre-departure service and improved French-language settlement and resettlement services, to developing welcoming and inclusive communities to ensure that all who settle in those communities succeed.

Francophone and Acadian communities have worked hard to meet the immigration challenge in the past 20 years. We have proven that we have the necessary expertise and know-how to create the francophonie of the future, a diversified and pluralist francophonie.

Voici donc nos recommandations. Premièrement, que le gouvernement du Canada se dote d'une politique en immigration francophone holistique, qui comprendra des leviers taillés sur mesure pour la francophonie canadienne, y compris un financement bonifié pour permettre aux communautés francophones de participer directement à sa mise en œuvre.

Deuxièmement, que le gouvernement crée un programme économique distinct pour l'immigration francophone hors Québec, taillé sur mesure pour les besoins de main-d'œuvre des communautés francophones et acadienne, qui permettra aux communautés de participer au recrutement et à la sélection des immigrants d'expression française.

Troisièmement, que le gouvernement crée des volets francophones spécifiques pour la catégorie du parrainage familial, les réfugiés et le Programme des candidats des provinces.

Quatrièmement, vous êtes sûrement au courant des problèmes de refus de visas qu'éprouvent plusieurs étudiants et étudiantes francophones, en particulier en Afrique subsaharienne, lorsqu'ils souhaitent venir étudier en français dans nos communautés. Certains des critères qui leur sont imposés — comme de démontrer qu'ils retourneront dans leur pays une fois leurs études terminées — viennent en contradiction avec les objectifs du Canada en matière d'immigration francophone.

Nous recommandons donc la levée de ces critères et, de façon plus générale, une augmentation substantielle de la capacité de traitement de demandes de visa et d'immigration dans les pays de la Francophonie, en particulier en Afrique.

D'autre part, l'an dernier, IRCC a mis en place, pour une période de six mois, une passerelle permettant aux résidents et résidentes temporaires de faire la transition à la résidence permanente. Devant le succès de cette initiative pendant la pandémie, nous recommandons que cette passerelle devienne permanente pour les candidats et candidates francophones.

Enfin, nous recommandons que le gouvernement fournit un appui supplémentaire aux communautés francophones et acadienne pour qu'elles puissent s'engager pleinement à toutes les étapes du continuum d'immigration : de la promotion à l'international à la mobilisation des employeurs pour le recrutement, au Service prédépart aux immigrants, au renforcement des services d'établissement et de réinstallation en français, jusqu'à l'aménagement de communautés accueillantes et inclusives pour assurer le succès des personnes qui s'y établissent.

Voilà maintenant 20 ans que les communautés francophones et acadienne travaillent d'arrache-pied pour relever le défi de l'immigration. Nous avons démontré que nous avons le savoir-faire et l'expertise requis pour créer la francophonie de l'avenir, une francophonie diversifiée et plurielle.

However, that francophonie will not exist unless the government adopts this restorative target and genuinely allocates the means to achieve it.

Thank you. I am now ready to answer your questions with the help of the FCFA's Executive Director, Alain Dupuis.

The Chair: Ms. Roy, thank you for your opening statement.

We will now proceed to questions from senators. Colleagues, being aware of the time ahead, I suggest, as usual, that, for the first round, each senator be allowed five minutes, including question and answer. If time permits, we will have a second round.

Senator Gagné: Good evening, Ms. Roy and Mr. Dupuis. I'm glad to see you again in the Standing Senate Committee on Official Languages. I'm well aware that immigration involves many stakeholders, the provinces and communities as well as the federal government. Would you please analyze the contribution the provinces make to francophone immigration to minority communities?

I'm also aware that the provincial nominee program is one of the main mechanisms the provinces use to nominate people who will immigrate to their territory. In an assessment published in 2017 — I don't know if any other studies have been done since then — IRCC acknowledged that the program makes only a very limited contribution to francophone immigration. In your study and consultations, have you detected any particular problems that might undermine the provincial nominee program?

Ms. Roy: Thank you for that question. I'll begin answering it then turn the floor over to Alain, whose figures are probably more accurate than mine.

As you know, the provinces and territories have been examining francophone immigration for some time now. As you may remember, in 2018, the provinces and territories, in coordination with the Ministers' Council on the Canadian Francophonie, established an action plan — I think it contained 10 collaborative actions — for working closer together to increase francophone immigration.

There have been many changes in the various provincial and territorial governments since that time. That action plan wasn't implemented, but, from what we hear from our members, I believe all the provinces are still interested in francophone immigration. In the study we just began in April, we examined francophone immigration and demographic issues on a province-by-province basis.

Cependant, cette francophonie existera seulement si le gouvernement adopte cette cible de réparation et de croissance et se donne véritablement les moyens de l'atteindre.

Je vous remercie, et je suis prête à répondre à vos questions avec l'aide du directeur général de la FCFA, Alain Dupuis.

Le président : Merci beaucoup, madame Roy, de votre déclaration d'ouverture.

Nous allons passer à la période des questions. Chers collègues, étant donné le temps à notre disposition, je propose, comme d'habitude, que nous ayons, par sénateur, cinq minutes par question. Nous aurons certainement l'occasion de faire un deuxième tour de table.

La sénatrice Gagné : Bonsoir, madame Roy et monsieur Dupuis. Je suis contente de vous revoir au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis très consciente que l'immigration comprend plusieurs intervenants, non seulement le gouvernement fédéral, mais aussi les provinces et les communautés. Seriez-vous en mesure d'analyser la contribution des provinces en matière d'immigration francophone en situation minoritaire?

Je suis bien consciente que le Programme des candidats des provinces est l'un des principaux mécanismes au moyen desquels les provinces désignent les personnes qui immigreront sur leur territoire. Une évaluation publiée par IRCC en 2017 — je ne sais pas s'ils ont fait d'autres études depuis — a reconnu que ce programme n'apporte qu'une contribution très limitée en matière d'immigration francophone. Dans votre étude et dans le cadre de vos consultations, est-ce que vous avez décelé des problèmes particuliers, qui font en sorte qu'il y a quand même un manque à gagner dans le Programme des candidats des provinces?

Mme Roy : Merci beaucoup pour cette question. Je vais commencer à y répondre, puis je vais céder la parole à Alain, qui a probablement des chiffres beaucoup plus précis que les miens.

Comme vous le savez, les provinces et les territoires se penchent sur l'immigration francophone depuis un certain temps. Si vous vous en souvenez, en 2018, avec la coordination du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne, les provinces et territoires s'étaient dotés d'un plan d'action — je pense qu'il contenait 10 piliers — pour travailler de plus près, tous ensemble, dans le but d'augmenter l'immigration francophone.

Il y a eu beaucoup de changements dans les différents gouvernements provinciaux et territoriaux depuis ce temps. Ce plan d'action n'a pas été mis en place, mais je pense que l'ensemble des provinces, d'après ce qu'on entend de la part de nos membres, s'intéressent toujours énormément à l'immigration francophone. Dans l'étude que nous venons de lancer au début d'avril, nous avons examiné les questions démographiques et d'immigration francophone par province.

I'll let Alain share those figures, which will give you an overview of the results of those programs, particularly the provincial nominee program. The results will surprise no one but will make for an insightful analysis for the provinces that use it more.

Alain Dupuis, Executive Director, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Good evening, Senator Gagné. Yes, a few provinces and territories have established targets. New Brunswick has a target of 33%, Manitoba 17% and Ontario 5%. I believe Newfoundland and Labrador and the Northwest Territories have targets in absolute figures. This is clearly having an impact on national francophone immigration targets. Roughly 23% or 24% of immigration depends on francophone immigrants selected by the provinces and territories, and that figure is rising. In the next few years, the provinces may seek more control over the economic immigrants they select. It's important for us that these provincial targets be implemented and that a number of obligations be established respecting the number of nomination certificates granted to the provinces. If the number of nomination certificates is increased for the provinces and territories, that measure must be directly associated with the francophone immigration targets. Ontario is currently the only jurisdiction that has exceeded the target its own government had set.

Francophone immigration must clearly be viewed as a whole. If we set more ambitious targets for francophone immigration to Canada, we'll have to break down those figures by province and territory to ensure that the entire country enjoys the restorative and growth impacts on the francophonie, but especially, if the provinces and territories have greater selection power, that obligations respecting nomination certificates are associated with those targets. The federal government could add criteria or grant more certificates if it wishes, provided francophone candidates are selected.

The 2018 federal-provincial plan must clearly be reviewed. It contained good objectives but didn't necessarily call for follow-up, as we would've liked. Many governments have also changed since the plan was established. It's now time to revise it upward to meet the restorative and growth targets.

Senator Mégie: Thanks to the witnesses for being with us today. I wanted to ask you a question that I previously put to the President of the Treasury Board. I believe Ms. Roy touched on it as well in asking if we were aware that we have a system that systematically rejects students from North Africa. However, when I asked Ms. Fortier the question, her answer was that her department would look into it. That's not a surprise. She knew it and said, "We'll look into it; we're aware of the problem." Have

Je vais laisser Alain vous donner ces chiffres, qui vous donneront un aperçu du résultat des programmes, surtout celui des candidats des provinces. Ces résultats ne surprendront personne, mais il y a là une analyse intéressante pour ce qui est des provinces qui s'en servent le plus.

Alain Dupuis, directeur général, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Bonjour, sénatrice Gagné. En effet, quelques provinces et territoires se sont dotés de cibles. Le Nouveau-Brunswick a une cible de 33 %; le Manitoba, de 17 %; l'Ontario, de 5 %. Terre-Neuve-Labrador et les Territoires du Nord-Ouest ont des cibles en chiffres absolus, je crois. Il est très clair que cela a un impact sur les objectifs nationaux en immigration francophone. À peu près 23 ou 24 % de l'immigration dépend des immigrants francophones sélectionnés par les provinces et les territoires, et ce chiffre est en croissance. Dans les prochaines années, les provinces pourraient demander encore plus de contrôle sur les immigrants économiques qu'ils choisissent. Il est très important pour nous que ces cibles provinciales soient bel et bien mises en œuvre et qu'il y ait un certain nombre d'obligations entourant le nombre de certificats de désignation accordés aux provinces. Si on augmente le nombre de certificats de désignation pour les provinces et les territoires, il faut que cette mesure soit associée directement aux objectifs en immigration francophone. Présentement, l'Ontario seulement a dépassé la cible que le gouvernement s'était lui-même donnée.

Il est clair qu'il faut voir l'immigration francophone comme un tout. Si on se donne des cibles plus ambitieuses pour l'immigration francophone au pays, il faudra décliner ces chiffres par province et territoire pour s'assurer que l'ensemble du pays bénéficie d'un rattrapage et d'une croissance en francophonie, mais surtout, si les provinces et les territoires ont un plus grand pouvoir de sélection, que cela vient avec des obligations par rapport aux certificats de désignation. Le gouvernement fédéral pourrait ajouter certains critères, ou s'il veut accorder un certain nombre de certificats de plus, il pourrait le faire, à condition qu'on sélectionne des candidats d'expression française.

Il est clair qu'il faut revoir le plan fédéral-provincial de 2018. Il y avait de beaux objectifs, mais pas nécessairement de suivi, comme on l'aurait souhaité. Plusieurs gouvernements ont aussi changé depuis la création de ce plan. Il est temps de le revoir à la hausse pour atteindre les cibles de rattrapage et de croissance.

La sénatrice Mégie : Merci aux témoins d'être avec nous aujourd'hui. Je voulais vous poser une question que j'ai déjà posée à la présidente du Conseil du Trésor. Je pense que Mme Roy l'a abordée aussi, en nous demandant si nous étions au courant du fait qu'il y a un système chez nous qui refuse systématiquement les étudiants de l'Afrique du Nord. Cependant, quand j'ai posé la question à Mme Fortier, la réponse était que son ministère allait examiner cela. Ce n'était pas de

you noticed any correction or attempt to correct that problem in the past three months?

Mr. Dupuis: What I've heard about the Chinook system is that the minister who appeared before the Standing Committee on Citizenship and Immigration said no artificial intelligence was involved in the ranking system. It's essentially an Excel spreadsheet that doesn't do automated selection. From what the minister said, the problem isn't with the ranking system.

However, we think the main problem is the criteria established for processing student visa applications. As our president mentioned, the requirement that applicants prove they'll return to their country once they've graduated has a significant impact on the francophone pools. They also have to prove that they have funds available in a bank account to support themselves over a given period of time. It appears that IRCC is unable to validate that information. In a number of African countries, there aren't necessarily any partnerships with financial institutions in a number of francophone African countries, as a result of which many applications are denied on the basis that applicants don't have the means to study in Canada.

Senator Mégie: Thank you. Could I ask another question in the second round, or may I ask it now?

The Chair: You have the time, senator.

Senator Mégie: Thank you, Mr. Chair. I wanted to consider another topic, credential recognition. We know it's a matter of provincial jurisdiction. Would you have the time to look into it, or is there another partner organization that might have some ideas on best practices compared to what's being done in the provinces and territories?

Ms. Roy: Yes, absolutely, senator. As you know, credential recognition is a very complex issue. You could say it's a matter of provincial jurisdiction, but the professional associations, professional orders and postsecondary institutions are also involved in it. Some of our partners have conducted pilot projects, especially on labour shortages in education, particularly among teachers and early childhood educators. There are shortages all across Canada.

The Société nationale de l'Acadie in the Atlantic region and the Atlantic Canada Opportunities Agency have examined these issues to identify best practices and how to establish a better credential recognition system. Those two organizations have had some success with an initial pilot project and with financial

l'étonnement. Elle le savait et elle a dit : « On va regarder cela, on est conscient du problème. » Avez-vous eu connaissance, depuis ces trois derniers mois, d'une rectification ou d'une tentative de rectification de ce problème?

M. Dupuis : Pour ma part, j'ai entendu ce qui suit par rapport au système Chinook : le ministre qui a comparu devant le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration a dit qu'il n'y a aucune intelligence artificielle dans ce système de classement. C'est essentiellement un tableau Excel qui ne fait pas de sélection automatisée. Selon les dires du ministre, le problème ne se trouve pas dans le système de classement.

Cependant, à notre avis, le problème réside surtout dans les critères attribués pour traiter les demandes de visa étudiant. Comme notre présidente l'a mentionné, le fait de devoir prouver qu'on va retourner dans son pays après l'obtention de son diplôme a un effet important sur les bassins francophones. De plus, il faut prouver qu'on a les fonds disponibles dans un compte bancaire pour assurer sa subsistance pendant une période donnée. Il semble qu'IRCC est incapable de valider ces informations. Dans plusieurs pays d'Afrique, il n'y a pas nécessairement de partenariats avec les institutions financières des pays de la Francophonie, ce qui fait en sorte que plusieurs demandes sont refusées sur la base qu'on n'a pas les moyens financiers de venir étudier au Canada.

La sénatrice Mégie : Merci. Pourrais-je poser une autre question au deuxième tour ou est-ce que je peux la poser maintenant?

Le président : Vous avez du temps, sénatrice.

La sénatrice Mégie : Merci, monsieur le président. Je voulais vous amener sur un autre terrain, celui de la reconnaissance des acquis. On sait que ce dossier est de compétence provinciale. Auriez-vous le temps de vous pencher là-dessus, ou y a-t-il un autre organisme partenaire qui pourrait avoir des idées sur ce que sont les meilleures pratiques en comparant ce qui se fait dans les différentes provinces et dans les territoires?

Mme Roy : Oui, tout à fait, madame la sénatrice. Comme vous le savez, la reconnaissance des acquis est un dossier très complexe. On peut dire que ce dossier est de compétence provinciale, mais il y a aussi les associations professionnelles, les ordres professionnels et les établissements postsecondaires qui sont impliqués dans ce dossier. Certains de nos partenaires ont mené des projets pilotes, surtout en ce qui a trait aux pénuries de main-d'œuvre dans le domaine de l'enseignement, notamment chez les enseignants et les éducatrices à la petite enfance. Il y a des pénuries un peu partout au Canada.

La Société nationale de l'Acadie dans l'Atlantique et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ont examiné ces questions pour déterminer les meilleures pratiques, pour voir comment on peut avoir un meilleur système pour la reconnaissance des titres et des diplômes. Ces deux organismes

assistance from ACOA, and they wanted to see if they could extend the use of their guide for teachers and early childhood educators. I don't know the findings of those studies, but I do know a lot of work has been done across the four Atlantic provinces. We also went and looked at what was happening in francophone communities in the other provinces and territories.

Mr. Dupuis: I would add that it's very important that the federal government get involved in credential recognition, which goes far beyond the francophonie issue. It's an issue for all immigrants who choose Canada. Consequently, we'd like to see better coordination between Employment and Social Development Canada and the other federal departments. The latter can bring other professionals and provincial partners to the table and create much more appropriate systems. Minister Joly's February 2021 white paper also states a commitment to create a francophone immigration corridor for teachers who play a role at Employment and Social Development Canada to ensure coordination and alignment in education. I think it's a model that must absolutely be considered in the next few years because Canada's growth depends on immigration. The issue is too fundamental for the federal government not to play a leading role in coordinating it at the national level.

Senator Mégie: Thank you very much.

Senator Dagenais: My question is for Ms. Roy.

You previously worked in the senior public service as assistant deputy minister in the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour of New Brunswick.

The French-language bills and the commitments that provincial and federal politicians make generally seem quite clear, as do the demands of the francophone groups as to what has to be done to save the French language in Canada. From your privileged perspective, what's preventing action, and why are the targets not necessarily being met?

Ms. Roy: Thank you for that question, senator. I think it's the fact that the government tries to create the same programs for anglophones and francophones. If we really want to meet our targets, especially in francophone immigration, we must have specific programs for francophone and Acadian communities. In my opening statement, I made some recommendations on what could be done to find a solution to this problem.

ont eu assez de succès avec un premier projet pilote et avec l'aide financière de l'APECA, et ils ont voulu aller voir s'ils ne pouvaient pas étendre l'utilisation de leur guide destiné aux enseignants et aux enseignantes aux éducatrices à la petite enfance. Je n'ai pas les résultats de ces études, mais je sais qu'on a fait beaucoup de travail à l'échelle des quatre provinces de l'Atlantique. On est aussi allé voir ce qui se passait dans les autres provinces et territoires du côté francophone.

M. Dupuis : J'ajouterais qu'il est très important que le gouvernement fédéral s'implique dans le dossier de la reconnaissance des titres et des compétences, qui dépasse largement l'enjeu de la francophonie. C'est un enjeu pour l'ensemble des immigrants qui choisissent le Canada. Donc, nous aimerais qu'il y ait une meilleure coordination de la part d'Emploi et Développement social Canada et des autres ministères fédéraux. Ceux-ci peuvent amener à la table d'autres professionnels et partenaires provinciaux et créer des systèmes beaucoup plus arrimés. D'ailleurs, il y a un engagement dans le livre blanc de la ministre Joly de février 2021 en vue de créer un corridor d'immigration francophone pour les enseignants qui jouent un rôle au sein d'Emploi et Développement social Canada, pour assurer la coordination et un arrimage dans le domaine de l'enseignement. Je pense que c'est un modèle qu'il faudra absolument regarder au cours des prochaines années, parce que la croissance du pays passe par l'immigration. Cette question est trop fondamentale pour que le gouvernement fédéral n'ait pas un rôle de premier plan à jouer dans la coordination à l'échelle nationale.

La sénatrice Mégie : Merci beaucoup.

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à Mme Roy.

Par le passé, vous avez fait partie de la haute fonction publique comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick.

Quand on lit les projets de loi sur la langue française et qu'on entend les engagements des politiciens, tant provinciaux que fédéraux, on peut dire tout de même que c'est généralement assez clair. Quand on entend les revendications des groupes francophones, les avenues à emprunter pour sauver la langue française au pays, là aussi, cela me semble assez clair. Avec le point de vue politique privilégié que vous avez, qu'est-ce qui freine les actions, et pourquoi les cibles ne sont-elles pas nécessairement atteintes?

Mme Roy : Merci beaucoup, monsieur le sénateur, de cette question. Je pense que c'est parce qu'on essaie de créer les mêmes programmes pour les francophones et les anglophones. Si on veut vraiment atteindre nos cibles, surtout en matière d'immigration francophone, il faut avoir des programmes spécifiques pour les communautés francophones et acadienne. Dans ma déclaration d'ouverture, j'ai fait quelques

First, we should have a policy on francophone immigration that would be holistic, that would consider all stakeholders and programs, to determine what kind of francophone component we could include. In our associations, we often refer to “of”, “by” and “for,” that is to say, by and for francophones.

It's important to acknowledge that you don't do francophone immigration the same way you do immigration in general. Some of our communities are smaller, and there's a serious job shortage in many regions, if not all across Canada. We feel that this francophone immigration policy, with the new targets we're proposing, must be envisioned as having a restorative objective, a growth objective and an objective of reinforcing community capacity. In our view, a policy should provide for the creation of a distinct francophone economic immigration program.

This program should establish a role for the communities in immigrant selection, the creation of a francophone component for family class sponsorship and greater cooperation with the UN Refugee Agency in order to increase Canadian government support for the resettlement of emergency-affected refugees from francophone African countries. The inclusion of a francophone component in the provincial nominee program would help ensure equitable growth of the francophonie in all regions of the country.

We have other suggestions such as creating a permanent pathway from temporary to permanent residence, measures to facilitate entry by international francophone students and lowering certain barriers for study permits and student visas. Since we have a labour shortage, the best way to deal with it is by welcoming more international students who can address those shortages by training at our institutions here in Canada. Another issue is that the Canadian government must increase its capacity to process immigration applications in francophone source countries, particularly in Africa.

These are examples of what could be done and what a policy on francophone immigration should contain. I hope I understood your question.

Senator Dagenais: Yes, absolutely.

recommandations sur ce qui pourrait être fait pour trouver une solution à cette question.

Premièrement, il faudrait avoir une politique en immigration francophone qui serait holistique, qui examinerait l'ensemble des acteurs et l'ensemble des programmes, pour déterminer quel genre de volet francophone on peut inclure. Dans nos associations, on fait souvent référence à « du », « par » et « pour », c'est-à-dire par les francophones et pour les francophones.

C'est important de reconnaître qu'on ne fait pas de l'immigration francophone comme on fait de l'immigration en général. Nos communautés sont parfois plus petites, et il y a quand même une grande pénurie d'emplois dans plusieurs régions, pour ne pas dire partout au Canada. Pour nous, cette politique d'immigration francophone, avec les nouvelles cibles que nous proposons, doit être envisagée avec un objectif réparateur, un objectif de croissance et un objectif de renforcement des capacités des communautés. Selon nous, une politique devrait prévoir la création d'un programme d'immigration économique francophone distinct.

Ce programme devrait prévoir un rôle pour les communautés dans la sélection des immigrants et immigrantes, la création d'un volet francophone pour la catégorie du parrainage familial et une collaboration accrue avec l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, afin d'augmenter l'appui du gouvernement du Canada à la réinstallation des réfugiés en situation d'urgence provenant des pays francophones d'Afrique. La mise sur pied d'un volet consacré aux francophones dans le cadre du Programme des candidats des provinces permettrait notamment d'assurer une croissance équitable de la francophonie dans toutes les régions du pays.

On a d'autres suggestions, notamment la création d'une passerelle permanente entre la résidence temporaire et la résidence permanente, des mesures pour faciliter la venue d'étudiants internationaux francophones, la levée de certaines barrières pour les permis d'étude et les visas étudiants. Puisque nous avons une pénurie de main-d'œuvre, voilà la meilleure manière d'y faire face : en accueillant plus d'étudiants internationaux qui peuvent combler ces pénuries en étant formés dans nos établissements ici, au Canada. Il y a un autre enjeu, et c'est qu'il faut que le gouvernement du Canada ait une capacité accrue de traitement des demandes d'immigration dans les pays sources francophones, notamment en Afrique.

Ce sont là des exemples de ce qui pourrait être fait et de ce que pourrait contenir une politique d'immigration francophone. J'espère que j'ai bien compris votre question.

Le sénateur Dagenais : Oui, tout à fait.

We also refer to immigration as a solution to restore the demographic weight of francophones. We know that immigrants arrive here with children who already know some French as a result of the education they've received.

How capable is the French-language education system in the provinces of stimulating or encouraging immigrant children to pursue their studies in French?

Ms. Roy: I think we can welcome children to our schools all across Canada. Even though some provinces operate differently, we see that some school boards and school districts have established specific programs for students arriving with their families across the country. There are francization programs for those who may not have all the required French-language skills. Many provinces and education departments across the country have established specific programs for children arriving with their parents from outside the country.

I'm going to give Mr. Dupuis a chance to speak so he can clarify a few points in response to the senator's question.

Mr. Dupuis: I think an action plan with predictable targets from year to year has to be put in place. That's why we've proposed a new 12% francophone immigration target starting in 2024, which could then increase slightly by 8,000 immigrants year over year until we reach a target of 20%.

If we establish a multi-year plan to expand the francophonie, to restore our demographic weight, that will help schools and school boards plan their offerings more effectively. There are currently 740 French-language schools across the country and nearly 30 French-language school boards and commissions. I think we're well prepared. That's one of the questions I asked last week at the education issue table, which consists of the 13 provinces and territories and the federal government.

The school boards in the communities tell us they've increased capacity to take in and integrate immigrants. However, they also need additional resources so institutional workers have access to a program for French-language schools — schools are a gateway to the rest of the community — and to ensure that all our approaches align with the organizations and other services provided in the francophone community.

Senator Moncion: Good evening to you both and thank you for the information you've provided us.

On parle aussi beaucoup de l'immigration comme d'une solution pour rétablir le poids démographique des francophones. On sait que les immigrants arrivent ici avec des enfants qui ont déjà des connaissances en français grâce à l'enseignement qu'ils ont reçu.

Aujourd'hui, dans quelle mesure le système d'éducation en français dans les provinces est-il à la hauteur pour stimuler ou encourager les enfants d'immigrants à poursuivre leurs études en français?

Mme Roy : Je pense que nous sommes en mesure d'accueillir des enfants dans nos écoles un peu partout au Canada. Même si certaines provinces fonctionnent différemment, nous voyons que certaines commissions scolaires et certains districts scolaires ont mis en place des programmes spécifiques pour accueillir les élèves qui arrivent avec leur famille un peu partout au Canada. Il y a des programmes de francisation pour ceux qui n'ont peut-être pas toutes les aptitudes requises en français. Plusieurs provinces et ministères de l'Éducation au pays ont mis en place des programmes spécifiques pour accueillir des enfants qui arrivent d'ailleurs avec leurs parents.

Je vais donner la chance à M. Dupuis d'intervenir afin qu'il apporte des précisions pour répondre à la question du sénateur.

M. Dupuis : Je pense qu'il faut mettre en place un plan d'action avec des cibles prévisibles d'année en année. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé une nouvelle cible de 12 % en matière d'immigration francophone à partir de 2024, qui pourrait ensuite croître légèrement de 8 000 personnes de plus d'année en année, jusqu'à ce qu'on atteigne une cible de 20 %.

Si on se donne un plan pluriannuel pour la croissance de la francophonie, pour le rattrapage du poids démographique, cela permettra aux écoles et aux conseils scolaires de mieux planifier l'offre. Il y a actuellement 740 écoles de langue française au pays et près d'une trentaine de conseils et de commissions scolaires de langue française. Je pense que nous sommes bien préparés. C'est l'une des questions que j'ai posées justement la semaine dernière à la table sur l'éducation, qui regroupe les 13 provinces et territoires et le gouvernement fédéral.

Les conseils scolaires des communautés nous confirment qu'ils ont une capacité accrue d'accueillir et d'intégrer des immigrants. Cependant, il faudra aussi des ressources supplémentaires pour nous assurer que les travailleurs en établissement ont accès à un programme pour les écoles de langue française — en effet, l'école est la porte d'entrée pour le reste de la communauté — et nous assurer que toutes nos approches sont arrimées avec les organismes et les autres services offerts dans la communauté francophone.

La sénatrice Moncion : Bonjour à vous deux et merci des informations que vous nous avez fournies.

My question may be simple or complicated; I'm not quite sure which. Mr. Dupuis, you mentioned that Ontario has met its 5% target but that the other provinces haven't. To what do you attribute Ontario's success compared to the performance of the other provinces?

Mr. Dupuis: Ontario introduced a specific program for francophone and bilingual workers that's apparently well promoted by the province. It enables the province to meet and even exceed its nomination certificates for the francophonie.

There are definitely some promising solutions here because that program wasn't focused solely on people who spoke French, but also on people who had bilingual skills and worked in desired fields. It's all viewed as a model that should be reproduced elsewhere, based on what I understand from our study. The program was introduced about five years ago, if I'm not mistaken.

Senator Moncion: For the other provinces, the federal government serves as a gateway, as it were, for applications and the distribution of immigrants across Canada. Would you please tell us about that distribution, if you know about it, and what the stumbling blocks are in that area?

Mr. Dupuis: Ontario is still the province that has taken in the most francophone immigrants in the past five years. Of a total 27,000 francophone Immigrants outside Québec, 15,900 chose Ontario. Toronto, the greater Toronto area, and Ottawa are the two cities that take in the vast majority of francophone immigrants, followed by New Brunswick, which has welcomed some 2,500 French-speaking immigrants, then Alberta with 2,700 and British Columbia with 2,930. We also note that western Canada increases its share of francophone immigration year over year.

Senator Moncion: You mentioned increased funding and indicated how it would be used.

There's no increased funding right now. In northern Ontario, for example, we're gradually starting to see support programs for people who want to settle there. I'm telling you this so you realize that people are immigrating to northern Ontario, and that's remarkable. I want to say it because you don't see a lot of different races outside Toronto, and most people seem to be adjusting well.

How is it that some of these communities have funding to take in these people and others don't?

Ma question est peut-être simple ou compliquée, je ne saurais le dire. Monsieur Dupuis, vous avez mentionné que l'Ontario a atteint la cible de 5 %, alors que les autres provinces ne l'ont pas atteinte. À quoi attribue-t-on le succès de l'Ontario par rapport aux autres provinces?

M. Dupuis : L'Ontario a mis sur pied un programme spécifique pour les travailleurs francophones et bilingues qui a été justement bien promu par la province, semble-t-il. Ce programme a permis à la province de remplir et même de dépasser ses certificats de désignation pour la francophonie.

Il y a certainement des pistes intéressantes à emprunter là, car ce programme n'était pas seulement axé sur des personnes qui parlaient français, mais aussi sur des personnes qui avaient des compétences bilingues et dans des domaines d'emploi recherchés. Tout cela est vu comme un modèle à reproduire ailleurs, selon ce que je comprends de notre étude. Le programme a été mis en place il y a environ cinq ans, si je ne fais pas erreur.

La sénatrice Moncion : Par rapport aux autres provinces, le gouvernement fédéral, si on veut, sert de porte d'entrée pour la réception des demandes et pour ce qui est de la répartition des personnes qui vont un peu partout au Canada. Pourriez-vous nous parler de cette répartition, si vous la connaissez, et quelles sont les embûches de ce côté?

M. Dupuis : L'Ontario demeure la province qui accueille le plus grand nombre d'immigrants d'expression française depuis les cinq dernières années. Sur un total de 27 000 immigrants d'expression française à l'extérieur du Québec, il y en a 15 900 qui ont choisi l'Ontario. Toronto, la grande région de Toronto, et la ville d'Ottawa sont les deux villes qui accueillent la grande majorité des immigrants d'expression française. Ensuite, il y a le Nouveau-Brunswick qui, au cours des cinq dernières années, a accueilli environ 2 500 immigrants d'expression française, puis l'Alberta, avec 2 700 et la Colombie-Britannique, avec 2 930. On remarque aussi que l'Ouest canadien augmente sa part d'immigration francophone d'année en année.

La sénatrice Moncion : Vous avez parlé de financement bonifié, puis vous avez indiqué comment ce financement bonifié serait utilisé.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de financement bonifié. Je vais prendre l'exemple du Nord de l'Ontario, où on commence tranquillement à voir des programmes d'accompagnement pour les gens qui veulent s'y établir. Je le dis afin qu'on le constate : il y a de l'immigration vers le Nord de l'Ontario, et c'est remarquable. Je veux le dire parce qu'au-delà de Toronto, on ne voit pas tellement de gens racisés, et ces gens semblent bien s'adapter.

Qu'est-ce qui fait que certaines de ces communautés ont des fonds pour recevoir ces gens et que d'autres n'en ont pas?

Ms. Roy: Thank you for your question, senator.

A program called welcoming francophone communities has been developed. It was funded as part of a pilot project, and 14 communities across Canada were selected to determine how to attract people, how to welcome them and how to help families and individuals settle. The program has produced very good results.

In addition to the initiatives that could be expanded, we propose to introduce real programs, not just pilot projects, and this is one of them. As I told you, it's had very good results across Canada. You mentioned Ontario, but I'm in New Brunswick. We've seen a community in northwestern New Brunswick take in immigrants. There are 14 communities like that across Canada.

Perhaps Mr. Dupuis has more recent statistics on exactly what you're saying, senator. These programs are working very well, and we'd like to see them expanded and spread across Canada precisely because they're working very well.

Mr. Dupuis: I think there's been good progress in the past five years. We've gone from 40 to 75 organizations that now provide French-language settlement services in minority communities. That's significant progress. However, we're in restoration mode, and you have to view the francophone settlement sector as 20 or 30 years behind the times if you compare it to the big English-language settlement services, which have expertise and tens and, in some instances, even hundreds of employees. Settlement services are often provided by the employees of organizations that also offer other services.

In addition, services must obviously be specialized to meet the more specific needs of women, youth and the LGBTQ2+ communities. We have to make sure we have resettlement services because we currently have only four services designated for welcoming refugees in French outside Quebec. We need more, and we need more in the major centres of the francophonie as well. We also have to consider offering services to temporary residents who come here as foreign workers or students and who can't receive IRCC financial settlement services. The provinces often have to handle that, or the post-secondary institutions or employers. There really has to be an improved offer of service on the ground for immigrants.

Second, the communities must also be allowed to play a role in promoting our communities abroad. We currently have promotional activities, but our organizations can't get federal government funding to travel abroad and promote our communities and jobs in French. Some organizations do it on

Mme Roy : Merci pour la question, madame la sénatrice.

Il y a un programme qui a été développé et qui s'appelle les Communautés francophones accueillantes. Le programme était financé comme partie d'un projet pilote, et 14 communautés d'un peu partout au Canada ont été sélectionnées pour examiner justement comment faire pour attirer les gens, comment les accueillir, comment contribuer à l'établissement des familles et des personnes. Le programme a donné de très bons résultats.

Dans les initiatives qui pourraient être élargies, nous proposons de créer de vrais programmes, pas juste des projets pilotes, et celui-là en est un. Comme je vous le disais, il a donné de très bons résultats partout au Canada. Vous parlez de l'Ontario, mais je suis au Nouveau-Brunswick. On a vu une communauté du nord-ouest du Nouveau-Brunswick accueillir des immigrants. Il y a 14 communautés comme cela partout au Canada.

M. Dupuis a peut-être des statistiques plus récentes qui démontrent justement ce que vous dites, madame la sénatrice. Ces programmes fonctionnent très bien, et on aimerait les voir grandir et s'établir partout au Canada, justement parce que cela fonctionne très bien.

M. Dupuis : Je pense qu'il y a eu quand même de beaux progrès dans les cinq dernières années. Nous sommes passés de 40 à 75 organismes qui offrent maintenant des services d'établissement en français en milieu minoritaire; c'est un progrès notable. Cela dit, nous sommes en rattrapage, et il faut voir le secteur de l'établissement francophone avec une vingtaine ou une trentaine d'années de retard, si on le compare aux gros services d'établissement en anglais, qui ont une expertise et des dizaines, voire des centaines d'employés parfois. Souvent, les services d'établissement sont offerts par des employés au sein d'organismes qui offrent également d'autres services.

Évidemment, il faut aussi spécialiser les services pour répondre aux besoins plus spécifiques des femmes, des jeunes et des communautés LGBTQ2+. Il faut s'assurer d'avoir des services de réétablissement, car on a seulement quatre services désignés pour accueillir des réfugiés en français à l'extérieur du Québec actuellement. Il en faut plus, et il en faut dans les grands centres de la francophonie également. Il faut aussi penser à offrir des services aux résidents temporaires qui viennent ici comme travailleurs ou comme étudiants internationaux et qui ne peuvent pas recevoir des services d'établissement financiers par IRCC. Ce sont souvent les provinces qui doivent s'occuper de cela, ou les établissements postsecondaires ou les employeurs. Il faut réellement bonifier cette offre de service sur le terrain pour les personnes immigrantes.

Deuxièmement, il faut aussi permettre aux communautés de jouer un rôle dans la promotion de nos communautés à l'étranger. Présentement, il y a des activités de promotion, mais nos organismes ne peuvent pas être financés par le gouvernement fédéral pour aller à l'étranger faire la promotion de nos

their own initiative, such as those that attend Destination Canada, for example, but it isn't systematic or part of a comprehensive promotion and recruitment strategy in the source countries of the francophonie.

Third, all francophone society stakeholders also have to be encouraged to play a role in francophone immigration. By that I mean employers, organizations, schools and health services; that ecosystem has to be created. There are still too many gaps. We need major investments in the next Action Plan for Official Languages to fill those gaps both at the start of the process, in promotion, recruitment and selection, and in the services offered on the ground in every region.

We also have to consider ways to regionalize francophone immigration. As I said, Toronto takes in 30% of francophone immigrants, Ottawa 22%, Vancouver 8.8%, Moncton 6.1% and Winnipeg 6.1%. Once again, it's the major centres that are welcoming immigrants. Consequently, we have to make sure they know the regions and that the regions can offer promising economic opportunities for families and individuals who choose Canada.

Senator Clement: Thanks to the witnesses. You constantly repeat that we're in restoration mode. That's the refrain. It's remarkable.

Ms. Roy, would you please tell me again how many people we've failed to welcome to Canada because we systematically fall short of our targets?

Ms. Roy: Thank you for that question, senator.

According to a study that the Commissioner of Official Languages released in late November 2021, the figure was 76,000. So that's 76,000 people we could have recruited to settle in our communities.

Furthermore, 76,000 is roughly equal to the francophone population of British Columbia. That's a lot for us since we're talking about people settling in the country.

Senator Clement: That's remarkable.

In responding to Senator Dagenais earlier, you mentioned a specific policy and the role of the communities, and Mr. Dupuis just discussed that as well. It's really a matter of partnership; we have to talk about partnerships between the federal government, provinces, communities and municipalities. What obstacles have there been? None of this is new; it's as old as the hills. What isn't working, and what do you specifically recommend?

communautés et de nos emplois en français. Certains le font de leur propre initiative, comme les organismes qui vont à Destination Canada, par exemple, mais ce n'est pas systématique et cela ne fait pas partie d'une stratégie globale de promotion ou de recrutement dans les pays sources de la Francophonie.

Ensuite, il faut mobiliser tous les acteurs de la société francophone pour qu'ils puissent jouer un rôle dans l'immigration francophone. On parle donc des employeurs, des organismes, des écoles, des services de santé; il faut créer cet écosystème. Il y a encore énormément d'écart. Il nous faudra des investissements très importants dans le prochain Plan d'action pour les langues officielles afin de combler ces écarts, tant au début du processus — promotion, recrutement et sélection — que dans l'offre de services offerts sur le terrain dans chaque région.

Il faut réfléchir également aux façons de régionaliser l'immigration francophone. Comme je le disais, Toronto reçoit 30 % de l'immigration francophone, Ottawa, 22 %, Vancouver, 8,8 %, Moncton, 6,1 %, et Winnipeg, 6,1 %. Ce sont encore les grands centres qui accueillent les immigrants; il faut donc s'assurer qu'ils connaissent les régions et que celles-ci peuvent offrir des possibilités économiques intéressantes pour les familles et les personnes qui choisissent le Canada.

La sénatrice Clement : Merci aux témoins. Vous répétez constamment que nous sommes en rattrapage; c'est le refrain, c'est remarquable.

Madame Roy, pouvez-vous me redire le nombre de personnes que l'on n'a pas reçues au Canada parce que nous échouons systématiquement à atteindre nos cibles?

Mme Roy : Merci, madame la sénatrice, pour cette question.

Le commissaire aux langues officielles a déposé une étude à la fin de novembre 2021, et le chiffre était de 76 000. Il y a donc 76 000 personnes qu'on aurait pu aller chercher pour qu'elles s'établissent dans nos communautés.

De plus, 76 000 personnes, cela équivaut à peu près à la population francophone de la Colombie-Britannique. Pour nous, c'est quand même majeur, puisqu'on parle de gens qui s'établissent au pays.

La sénatrice Clement : C'est remarquable.

Plus tôt, en répondant au sénateur Dagenais, vous avez parlé d'une politique spécifique et du rôle des communautés, et M. Dupuis vient lui aussi d'en parler. C'est vraiment une question de partenariat; il faut parler des partenariats entre le gouvernement fédéral, les provinces, les communautés et les municipalités. Quels ont été les obstacles? Ce n'est pas nouveau, tout cela; le partenariat, c'est vieux comme l'an 40. Qu'est-ce qui ne fonctionne pas, et qu'est-ce que vous recommandez spécifiquement?

Ms. Roy: We recommend a policy on francophone immigration. On that, we have to give a nod to Bill C-13, which has just been introduced and which refers to a just such a policy. We have to ensure that the policy is well understood and that it's holistic. It has to clarify who does what and what kind of programs should be created consistent with the "by and for" approach, that is to say, by and for francophones, as I said earlier.

It's important to ensure that we can develop that policy by consulting the communities and going out to see what has to be done.

You mentioned partnerships. In one of my earlier answers, I discussed the welcoming francophone communities program. It's a great program that has resulted in many partnerships in connection with the mini-communities where we've tested some projects. We'd like to see the same thing all across Canada. We need a policy that's holistic but also one that very much embraces all partners and people.

Immigration has to be considered as a plan for society; it's important for all of Canada, but for our francophone in Acadian communities as well.

Mr. Dupuis: I would add that most of the current programs are designed to achieve overall objectives. In many cases, however, they aren't tailor-made to address, for example, the labour shortages specific to francophone communities.

Consequently, when the minister tables his annual immigration levels plan in Parliament, it includes all the variations in the types of programs: the program for workers, business people, family groups, refugees and resettled persons and the provincial nominee program. It's all quantified so the annual target can be set for each of those programs.

Then the department adapts its strategies to address its annual objectives. Francophone immigration is mentioned, but as a footnote. The 4.4% target is specifically associated with none of these programs. Consequently, we hope that all those programs can help us reach a quantified objective, although without adding a francophone lens to them.

That's why we want a policy on economic francophone immigration, for example. We could adopt the rural and northern immigration pilot project, under which the communities have a role. That program helps set up committees with regional employers and stakeholders who are familiar with the needs of the region and play a role in candidate selection. For example, they determine whether a particular type of profile is needed for

Mme Roy : On recommande une politique d'immigration francophone; là, il faut faire un petit clin d'œil au projet de loi C-13, qui vient d'être déposé et qui parle d'une politique en immigration francophone. Il faut s'assurer que cette politique est bien comprise et qu'elle est holistique; on doit y préciser qui doit faire quoi et quel genre de programmes on doit créer pour respecter l'approche « par et pour », soit par les francophones et pour les francophones, comme je le disais tout à l'heure.

C'est important de s'assurer que l'on peut développer cette politique en consultant les communautés et en allant voir ce qu'il est nécessaire de faire.

Vous avez parlé de partenariats. Dans une de mes réponses un peu plus tôt, j'ai parlé du programme des Communautés francophones accueillantes. C'est un beau programme qui a donné naissance à plusieurs partenariats, pour ce qui est des mini-communautés où nous avons expérimenté des projets. C'est la même chose que l'on voudrait voir dans l'ensemble du territoire canadien. Nous avons besoin d'une politique holistique, mais aussi très englobante pour l'ensemble des partenaires et des gens.

On doit considérer l'immigration comme un projet de société; c'est important pour l'ensemble du Canada, mais aussi pour nos communautés francophones et acadiennes.

M. Dupuis : J'ajouterais que la majorité des programmes actuels sont conçus pour atteindre des objectifs globaux. Cependant, souvent, ils ne sont pas taillés sur mesure pour répondre, par exemple, aux pénuries de main-d'œuvre spécifiques aux communautés francophones.

Par conséquent, lorsque le ministre dépose son plan annuel par niveaux au Parlement, il y a toutes les déclinaisons pour les différents types de programmes : le programme des travailleurs, les gens d'affaires, les regroupements familiaux, les personnes réfugiées et réinstallées et le Programme des candidats des provinces. Tout cela est chiffré, pour déterminer quelle est la cible annuelle pour chacun de ces programmes.

Ensuite, le ministère adapte ses stratégies pour répondre à ces objectifs annuels. L'immigration francophone est mentionnée, mais comme une note en bas de page. Le pourcentage de 4,4 % n'est associé à aucun de ces programmes de façon spécifique. Nous espérons donc que l'ensemble des programmes nous permettront d'atteindre un objectif chiffré, sans pour autant ajouter une lentille francophone à l'ensemble de ces programmes.

C'est pour cela que l'on demande, par exemple, une politique d'immigration économique francophone. On pourrait adopter le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, qui donne un rôle aux communautés; ce programme permet de mettre sur pied des comités avec des employeurs de la région et des acteurs qui connaissent les besoins de la région et jouent un rôle dans la sélection des candidats. Ils déterminent,

a particular year and in a specific type of industry. The community then recommends to IRCC candidates who should be selected.

It's a great model that could work nationally for the Canadian francophonie. Let's get the committees involved with the communities that have francophone and bilingual employers looking for various profiles and adapt the criteria to attract people who meet the needs of the country's various regions.

It's a great model, and it's a pilot project that could serve as a good example for a francophone economic program.

Senator Clement: Thank you.

The Chair: It's my turn to ask you a few questions further to those of Senator Clement.

We constantly hear that there are systemic problems in immigration management in Canada with the number of partners and how those partners work together.

Your telling report includes recommendations for a policy on francophone immigration, and your last recommendation is that an office be established to reform the federal government's approach to francophone immigration with respect to promotion and recruitment. You think there's room for a restructuring within IRCC. I'd like to hear more of what you have to say on that subject.

In addition, the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada coordinates the Réseaux en immigration francophone, the Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone and the community component of IRCC. You're also responsible for National Francophone Immigration Week. So you're doing a lot of work. Talking about closer ties between the department and the communities, can you tell us how that office would improve the initiatives the communities can take and how the partnership could best be established?

Ms. Roy: I'll let Alain answer that, but I'll start by telling you how the department is structured to respond to francophone immigration. The francophone immigration component is part of one of the settlement directorates, as a result of which the vision and overview of francophone immigration are limited because immigration is identified with that directorate.

We feel that's already part of the problem. No one at the department is responsible for francophone immigration as a whole. That's why we recommend creating this office or modus

par exemple, si, pour une année, on a besoin de tel type de profil, dans tel type d'industrie. Ensuite, la communauté fait des recommandations à IRCC sur les candidatures qu'il faut sélectionner.

C'est un beau modèle qui pourrait fonctionner sur le plan national pour la francophonie canadienne. Faisons collaborer des comités avec les communautés qui comptent des employeurs francophones et bilingues cherchant différents profils, et adaptons les critères pour faire venir des gens qui répondent aux besoins des différentes régions du pays.

C'est un beau modèle, et c'est un projet pilote qui pourrait très bien servir d'exemple pour un programme économique francophone.

La sénatrice Clement : Merci.

Le président : À mon tour de vous poser quelques questions qui feront suite à celles de la sénatrice Clement.

On entend constamment parler des problèmes systémiques liés à la gestion de l'immigration au Canada, en ce qui a trait au nombre de partenaires et aux façons dont ces partenaires travaillent ensemble.

Votre rapport, qui est assez éloquent, inclut des recommandations en lien avec une politique sur l'immigration francophone, et votre dernière recommandation concerne la mise en place d'un bureau responsable de réformer l'approche du gouvernement fédéral en matière d'immigration francophone sur le plan de la promotion et du recrutement. Vous êtes d'avis que, à l'intérieur même d'IRCC, il y a de la place pour une restructuration; je voudrais vous entendre davantage à ce sujet.

De plus, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada coordonne les Réseaux en immigration francophone, la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone et le volet communautaire d'IRCC. De plus, vous êtes responsable de la Semaine nationale de l'immigration francophone. Vous faites donc beaucoup de travail. On parle de rapprochements entre le ministère et les communautés; pouvez-vous nous dire comment ce bureau viendrait améliorer les initiatives que les communautés peuvent entreprendre et comment le partenariat pourrait mieux s'établir?

Mme Roy : Je vais laisser Alain répondre, mais je vais commencer par la manière dont le ministère est structuré pour répondre à l'immigration francophone. Le volet de l'immigration francophone se retrouve sous une des directions qui s'occupent de l'établissement; cela fait en sorte que la vision et la vue d'ensemble de l'immigration francophone sont restreintes, parce que l'on considère l'immigration par rapport à cette direction.

Pour nous, c'est déjà une partie du problème; personne, au sein du ministère, n'est responsable de l'immigration francophone dans son ensemble. C'est pour cette raison qu'on

operandi: to facilitate partnerships and to take a more comprehensive view of francophone immigration rather than associate it with a specific directorate.

Now I'll let Alain round out my answer.

Mr. Dupuis: Absolutely. This issue shouldn't be viewed in isolation; it has to be a cross-cutting issue within the department as a whole. For example, a deputy minister or assistant deputy minister could be exclusively responsible for francophone immigration for a number of years until this new policy is introduced, implemented and briefed to all colleagues and directorates within the department. IRCC is a big department with international offices, and we think immigration is important enough to justify making a senior official in the department exclusively responsible for it.

My home province of Ontario did that with French-language education within its education ministry. It centralized everything and made an assistant deputy minister responsible for it. A few years ago, it also made an assistant deputy minister responsible for French-language health services within the Ministry of Health.

Someone clearly has to be responsible at all levels for meeting certain targets, especially much more ambitious targets such as the 12% proposed for 2024.

The Chair: Targets are also the subject of one of the recommendations in your report, the one concerning the progression of targets leading to a 20% target in 2036.

You spoke at length about restoration and growth, and Ms. Roy referred earlier to Bill C-13. Where should those objectives and targets be set forth? Should they appear solely in the policy? What should appear in the act itself so it includes that idea of restoration and growth?

Ms. Roy: Thank you for that question, which is of considerable interest to us and related to Bill C-13. As regards the content of the bill pertaining to the francophone immigration policy, we feel it's important to know how that policy will be set forth and what language will be used. It's true that we're discussing an immigration policy and that it's already far more than what the present act contains. We're very pleased with it, but we're talking about objectives, targets and accountability.

Where we feel it may not be strong enough is where the bill refers to "contributing" to our demographic weight. We would like to see a much stronger verb such as "restoring" or

recommande de créer ce bureau ou cette manière de fonctionner : pour faciliter les partenariats et pour avoir une vue plus globale de l'immigration francophone, et pas seulement associée à une direction particulière.

Je vais maintenant laisser Alain compléter ma réponse.

M. Dupuis : Absolument. Il ne faut pas voir ce dossier comme un dossier en silo; c'est un dossier qui doit être transversal dans l'ensemble du ministère. Par exemple, un sous-ministre ou une sous-ministre adjointe pourrait être responsable du dossier de l'immigration francophone exclusivement, pendant un certain nombre d'années, le temps de mettre en place cette nouvelle politique, de la mettre en œuvre et de la faire connaître à l'ensemble des collègues et des directions au sein du ministère. IRCC est un gros ministère qui compte des bureaux à l'étranger, et nous croyons que l'immigration est un dossier assez important pour justifier qu'un haut dirigeant du ministère soit en exclusivement responsable.

Dans ma province natale, l'Ontario, on l'a fait pour l'éducation en langue française au sein du ministère de l'Éducation. On a tout centralisé et on a nommé un sous-ministre adjoint responsable. Il y a quelques années, on a aussi nommé un sous-ministre adjoint pour la santé en français au sein du ministère de la Santé.

Il est clair que quelqu'un doit être responsable à tous les échelons pour atteindre certains objectifs, surtout des objectifs beaucoup plus ambitieux, comme la cible de 12 % proposée pour 2024.

Le président : Les cibles sont d'ailleurs le sujet de l'une des recommandations de votre rapport, soit celle qui est liée à la progression des cibles, pour nous mener à une cible de 20 % en 2036.

Vous avez abondamment parlé de la question du rattrapage et de la croissance, et Mme Roy a parlé tout à l'heure du projet de loi C-13. Où devraient être inscrits ces objectifs et ces cibles? Doivent-ils être inscrits dans la politique uniquement? Qu'est-ce qui devrait apparaître dans la loi comme telle, pour que la loi prenne acte de cette notion de rattrapage et de croissance?

Mme Roy : Je vous remercie de cette question, qui nous intéresse beaucoup et qui est liée au projet de loi C-13. Pour ce qui est du contenu du projet de loi par rapport à la politique d'immigration francophone, nous croyons qu'il est important de savoir comment cette politique sera inscrite et quel langage sera utilisé. C'est vrai qu'on parle de la politique en immigration francophone et que c'est déjà beaucoup plus que ce que contient la loi actuelle. On en est très heureux, mais on parle d'objectifs, de cibles et de reddition de comptes.

Là où nous trouvons que ce n'est peut-être pas assez fort, c'est quand le projet de loi parle de « contribuer » au poids démographique. Nous aimerais voir un verbe beaucoup plus

“increasing” it. The word “contribute” conveys a sense that immigration is just one way among others to get it done, whereas we know scientific research has shown that, in Canada, and especially in French Canada, immigration will affect, contribute to and, in fact, increase our demographic weight because that’s previously been demonstrated. It’s very important for us that the language used in the bill be more forceful. We’d like to see a much stronger word than “contribute” used in the part about restoring and increasing our demographic weight.

The Chair: Mr. Dupuis, did you have anything to add on the subject?

Mr. Dupuis: No.

The Chair: I’ll ask my last question before we continue with Senator Gagné. I put this question to the Statistics Canada officials when they testified on the various immigrant categories: economic immigrants, foreign students, temporary workers, refugees and newcomers. They couldn’t give us any numbers for the various categories for how many immigrants or persons we receive in those categories, for example. Do you think a strategic identification and prioritization exercise is conducted on immigrants to see whom we should take in based on regions and needs? What can you tell us about that?

Mr. Dupuis: Of the total number of francophone immigrants, 40% are currently in the skilled workers program category, the economic category, and 29% are in the economic category but are selected by the provinces. That nevertheless amounts to more than 70% of francophone immigrants who are in an economic category. Approximately 15% are in the family unification category and roughly 13% are resettled refugees.

In our view, that shows that francophones enter Canada mainly through economic programs, but it’s very important to have a policy on francophone immigration that embraces all categories, particularly because of the importance of economic immigrants. We obviously have a major labour shortage in our communities. Consider teaching, early childhood, all the community organizations that are finding it hard to recruit, health care and services for seniors. The federal, provincial and municipal governments also want a skilled bilingual labour force. Consequently, it’s quite important to have that economic component, but not exclusively. Family reunifications are also very important, and support could be increased for francophone refugees who come in through the HCR program. The HCR designates many countries, which unfortunately are in

fort, comme « rétablir » et « augmenter » le poids démographique. En effet, le fait qu’on parle de « contribuer » nous donne l’impression que l’immigration est un moyen parmi tant d’autres, quand on sait qu’il y a des recherches scientifiques qui montrent qu’au Canada, surtout au Canada français, c’est l’immigration qui va affecter ou contribuer, en fait, qui va augmenter le poids démographique, parce que c’est ce qui a déjà été démontré. Pour nous, c’est très important que ce soit encore plus percutant dans le projet de loi. Quand on parle de la partie liée au rétablissement et à l’augmentation du poids démographique, on voudrait voir un mot beaucoup plus fort que « contribuer ».

Le président : Monsieur Dupuis, aviez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

M. Dupuis : Non.

Le président : Avant de poursuivre avec la sénatrice Gagné, je vais poser ma dernière question. J’ai posé la question aux représentants de Statistique Canada quand ils sont venus témoigner au sujet des différentes catégories d’immigrants, soit les immigrants économiques, les étudiants étrangers, les travailleurs temporaires, les réfugiés et les nouveaux arrivants. Les représentants de Statistique Canada n’ont pas été en mesure de nous donner des chiffres au sujet des différentes catégories, par exemple, combien d’immigrants ou de personnes on reçoit dans ces différentes catégories. À votre point de vue, y a-t-il un exercice de priorisation et d’identification stratégique sur les immigrants que l’on devrait recevoir en fonction des régions, en fonction des besoins? Qu’est-ce que vous pouvez nous dire à ce sujet?

M. Dupuis : En ce moment, parmi les immigrants d’expression française, 40 % sont de la catégorie du programme des travailleurs qualifiés, soit la catégorie économique, et 29 % sont dans la catégorie économique, mais ils sont choisis par les provinces. C’est quand même plus de plus 70 % des immigrants francophones qui sont dans une catégorie économique. Pour ce qui est du regroupement familial, c’est environ 15 % et pour les réfugiés réinstallés, on parle d’environ 13 %.

Pour nous, cela montre que les francophones viennent surtout par l’entremise des programmes économiques, mais c’est très important d’avoir une politique en immigration francophone qui touche toutes les catégories, en particulier à cause de l’importance des immigrants économiques. Évidemment, il y a une pénurie de main-d’œuvre importante dans nos communautés. On pense à l’enseignement, à la petite enfance, à tous les organismes communautaires qui peinent à recruter, aux soins et aux services aux aînés. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux veulent également une main-d’œuvre qualifiée bilingue. C’est donc assez important d’avoir ce volet économique, mais pas exclusivement. Les réunifications familiales sont aussi très importantes, et l’on pourrait augmenter l’apport de réfugiés francophones qui passent par le programme

sub-Saharan Africa, as crisis zones calling for resettlement. Canada could develop expertise in this field by bringing in francophone refugees.

The Chair: Thank you very much. The floor is yours for the second round, Senator Gagné.

Senator Gagné: Your questions were actually ones I wanted to ask. They were about Bill C-13, which we'll be thoroughly examining at the appropriate time. Again in the context of Bill C-13 — I have it with me, but I can't seem to find the right subsection. It acknowledges the restorative character of the act. Having regard to that, do you think the bill provides a fairly good framework for the positive measures that should be taken to enhance the vitality and support the development of the communities? What I understand is that you would like to make it mandatory and not necessarily a measure that contributes, as you say. I think it refers more to a positive measure that, for example, may include all measures, and then it identifies the institutions and sectors, such as health, justice, employment, immigration and so on.

I'd suggest you table this question. Perhaps we could discuss it at greater length another time because there are about four minutes left.

The Chair: Go ahead, if you wish to respond.

Mr. Dupuis: Very quickly, yes, the restorative character will be a principle for interpreting the act, but the provision on francophone immigration refers to maintaining or increasing, and maintaining is not restorative. Maintaining means keeping the level at approximately 3.6%. The communities want a restorative target that makes up for the lack of progress in the past 20 years, and the wording on francophone immigration will have to be clear.

Senator Gagné: Thank you for that clarification.

The Chair: I would like to ask you a question about an event that was held on the weekend. I was in my region and we organized an event to express our solidarity with the Ukrainians who are refugees in our region, particularly in my home province of New Brunswick. I was very impressed and moved by the quality of the people in our region who want to contribute to the development of our society. Some of those people initially spoke neither English nor French. Is it possible to include in our francophone immigration strategies the idea of identifying people who come to our country and who speak neither English nor French but who could fit into the francophone communities? What do you think about that?

du HCR. Plusieurs pays, qui sont malheureusement situés en Afrique subsaharienne, sont désignés par le HCR comme des zones de crise nécessitant des réinstallations. Le Canada pourrait développer une expertise dans ce domaine en faisant venir des réfugiés d'expression française.

Le président : Merci beaucoup. Pour le deuxième tour, la parole est à vous, sénatrice Gagné.

La sénatrice Gagné : En somme, les questions que vous avez posées étaient des questions que je voulais moi-même poser. C'était par rapport au projet de loi C-13, dont nous ferons l'étude approfondie en temps et lieu. Toujours dans le contexte du projet de loi C-13 — je l'ai avec moi, mais j'ai du mal à retrouver le paragraphe exact. On reconnaît le caractère réparateur de la loi. Compte tenu de cela, est-ce que, selon vous, le projet de loi encadre assez bien les mesures positives à prendre pour assurer l'épanouissement et le développement des communautés? Ce que je comprends, c'est que vous aimeriez le rendre obligatoire et que vous souhaitez que ce ne soit pas nécessairement une mesure qui contribue, comme vous dites. Je pense qu'on parle plutôt d'une mesure positive qui peut notamment comprendre toute mesure et ensuite, on cerne les institutions et les secteurs d'activité, comme la santé, la justice, l'emploi, l'immigration, etc.

Je vous suggérerais de retenir cette question. On pourrait peut-être en discuter plus longuement à un autre moment, parce qu'il reste environ quatre minutes.

Le président : Allez-y, si vous voulez répondre.

Mr. Dupuis : Très rapidement, oui, le caractère réparateur sera un principe d'interprétation de la loi, mais l'article sur l'immigration francophone parle de maintien ou d'augmentation, et le maintien n'est pas réparateur. Le maintien, c'est le fait de maintenir à 3,6 % ce que l'on représente approximativement. Les communautés veulent faire un rattrapage qui tient compte du retard des 20 dernières années, et il faut que ce soit clair pour ce qui est du libellé sur l'immigration francophone.

La sénatrice Gagné : Merci de la précision.

Le président : J'aimerais vous poser une question en relation avec un événement qui a eu lieu en fin de semaine. J'étais dans ma région et on a organisé un événement de solidarité pour les Ukrainiens, qui sont donc des réfugiés chez nous, notamment dans ma province natale du Nouveau-Brunswick. J'ai été très impressionné et ému de la qualité des personnes qui sont chez nous et qui ont envie de contribuer au développement de notre société. Certaines de ces personnes ne parlent au départ ni anglais ni français. Est-il possible d'inclure, dans nos stratégies d'immigration francophone, l'idée d'identifier des personnes qui viennent dans notre pays et qui ne parlent ni anglais ni français, mais qui pourraient s'intégrer aux communautés francophones? Qu'est-ce que vous en pensez?

Ms. Roy: Thank you for that question. I think that immigrants who speak neither English nor French must be aware of the opportunities that the francophonie affords. You mentioned the Ukrainians. We know there are approximately 300,000 Ukrainians who speak French because Ukraine belongs to the Organisation internationale de la Francophonie as an observer country. No one automatically thinks of that.

So we should be able to explain or show immigrants that they can choose to learn English or French. The federal government currently doesn't offer free access to instruction in both languages. It's either one or the other. So it doesn't offer instruction in any general way, which somewhat undermines our ability to integrate allophones. We feel the communities offer rich life opportunities. We think it's important to welcome them, to open up to these people, because our communities can be enriched by their cultural diversity and afford the opportunity to get involved in community life.

However, our current infrastructure doesn't make it easy to integrate allophone immigrants who have special needs. From a professional standpoint as well, one of the important points in welcoming allophones is that we know that multilingualism opens many professional doors and helps reinforce language skills in English and French. It's important for us to have infrastructure, but we're very open — we did it for the Afghans — so we think about it so we can understand how to do it better. We think the policy on francophone immigration should include a section or chapter concerning allophones. Mr. Dupuis, do you want to add anything?

The Chair: Thank you very much, Madam President and Executive Director. Thank you for your remarks and for answering our questions with such aplomb. We sense your enthusiasm and especially your commitment. The Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada in fact has a decisive impact on francophone immigration strategies. Thank you very much for your contributions. I'm sure we'll have occasion to speak again when Bill C-13 is considered around this table.

Ms. Roy: Thank you for your interest.

The Chair: We now come to the second witness panel of our meeting. We have two witnesses. First, from the Réseau de développement économique et d'employabilité, or RDÉE Canada, we welcome Ms. Roukya Abdi Aden, Manager, National Consultation on Economic Development and Employability. Welcome, madam. And, from the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, we have Martin Normand, Director, Strategic Research and International

Mme Roy : Je vous remercie de cette question. Je pense que les personnes immigrantes qui ne parlent ni français ni anglais doivent être au fait des possibilités qu'offre la francophonie. Vous avez parlé des Ukrainiens. On sait qu'il y a environ 300 000 Ukrainiens qui parlent français, parce que l'Ukraine fait partie de l'Organisation internationale de la Francophonie comme pays observateur. Donc, on ne pense pas tout de suite automatiquement à cela.

Donc, on doit pouvoir expliquer ou démontrer aux personnes immigrantes qu'elles peuvent choisir d'apprendre l'anglais ou le français. Présentement, le gouvernement fédéral n'offre pas un accès gratuit à l'apprentissage des deux langues; c'est soit l'une, soit l'autre. Il n'offre donc pas cet apprentissage de façon généralisée, ce qui nuit un peu à notre capacité d'intégrer des allophones. Pour nous, les communautés offrent des possibilités de vie enrichies. On pense que c'est important de les accueillir, de s'ouvrir à ces gens-là, parce que nos communautés peuvent être enrichies par leur diversité culturelle et offrir la possibilité de s'impliquer dans la vie communautaire.

Là encore, l'infrastructure actuelle ne facilite pas l'intégration des immigrants allophones qui ont des besoins particuliers. Du côté professionnel aussi, un des points importants dans l'accueil des gens, des allophones, c'est qu'on sait que le multilinguisme ouvre de nombreuses portes professionnelles et qu'il s'agit d'un appui pour renforcer les capacités linguistiques, soit en anglais ou en français. C'est important pour nous d'avoir des infrastructures, mais on est très ouvert — on l'a fait pour les Afghans —, donc on y réfléchit pour déterminer comment on peut mieux le faire. Selon nous, dans la politique d'immigration francophone, il devrait y avoir une section, un chapitre qui touche aux allophones. Monsieur Dupuis, voulez-vous ajouter quelque chose?

Le président : Merci beaucoup, madame la présidente et monsieur le directeur général. Merci de vos interventions et merci d'avoir répondu à nos questions avec tant d'aplomb; on sent votre enthousiasme, mais surtout votre engagement. La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada est déterminante, en fait, dans les stratégies d'immigration francophone. Merci beaucoup de vos contributions. Je suis certain que nous aurons l'occasion de nous reparler lorsque le projet de loi C-13 sera étudié autour de cette table.

Mme Roy : Merci de votre intérêt.

Le président : Nous en sommes au deuxième groupe de témoins de notre séance. Nous accueillons deux témoins : d'abord, du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada), Mme Roukya Abdi Aden, gestionnaire, Concertation nationale en développement économique et en employabilité. Bienvenue parmi nous, madame. Nous accueillons également M. Martin Normand, directeur de la recherche stratégique et des relations

Relations. Thank you for being with us. We will now hear your statements, beginning with Ms. Abdi Aden. The floor is yours, madam.

Roukya Abdi Aden, Manager, National Consultation on Economic Development and Employability, Réseau de développement économique et d'employabilité: Thank you, Mr. Chair. First, I would like to thank the members of the committee for this opportunity to inform you of some findings and issues related to economic immigration to francophone and Acadian communities.

I should tell you at the outset that RDÉE Canada and its network can confirm that francophone immigration is critically important for economic recovery and growth and for the development and reinforcement of our communities.

We have been and are still facing a disruptive situation that has left us no choice but to act as quickly as possible as a nation. The reality of it is this: Nearly 100% of Canadian population growth will be attributable to immigration in the coming years.

I'm sure that, like me, most of you here today are aware of the initial results of the 2021 census, which were released last week. Those results confirm a strong trend that has developed in the past few years: Canada has an aging population and a declining birth rate. Those two facts mean that Canada does not and will not have a large enough labour force to run the country, restart its economy or make it grow.

This reality is also very clear on the ground and is being experienced by many Canadian businesses that our network serves and supports. We are seeing labour needs and shortages in virtually all economic sectors, including sensitive sectors in the francophone communities. Mr. Dupuis and Ms. Roy mentioned them: they are education, early childhood and health.

The COVID-19 pandemic has merely exacerbated these labour challenges, which have been developing for several years. Last Thursday and Friday, I attended a meeting on the tourism sector's labour force. The situation in that industry is the same. There will be no genuine recovery there as long as the labour shortage persists. Most health restrictions have now been lifted across the country, but the majority of tourism businesses, whether it be hotels or restaurants, are unable to operate at full capacity for lack of staff. On the ground, employers expect employees to appear at their doors in buses full of people from elsewhere. Tourism is one example among many.

internationales de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. Merci d'être parmi nous. Nous allons tout de suite entendre vos déclarations, en commençant par Mme Abdi Aden. Madame, la parole est à vous.

Roukya Abdi Aden, gestionnaire, Concertation nationale en développement économique et en employabilité, Réseau de développement économique et d'employabilité : Merci, monsieur le président. J'aimerais tout d'abord remercier les membres du comité de nous donner cette occasion de vous faire part de quelques constats et enjeux reliés à l'immigration économique au sein des communautés francophones et acadienne.

D'emblée, je peux vous dire que RDÉE Canada et son réseau confirment que l'immigration francophone revêt une importance capitale pour la reprise et la croissance économiques, pour le développement et le renforcement de nos communautés.

Comme hier et comme aujourd'hui encore, nous faisons face à une réalité qui nous bouscule et qui ne nous laisse pas d'autre choix que celui d'agir au plus vite en tant que nation. Cette réalité est la suivante : presque 100 % de la croissance de la population canadienne sera attribuable à l'immigration au cours des prochaines années.

En effet, comme moi, je suis sûre que la plupart des personnes présentes aujourd'hui sont au fait des premiers résultats du recensement de 2021, résultats qui ont été publiés la semaine dernière. Ces résultats ont confirmé une tendance lourde qui s'est installée depuis quelques années, à savoir une population vieillissante combinée à un bas taux de natalité. Ces deux données font en sorte que le Canada n'a pas et n'aura pas assez de main-d'œuvre sur place pour faire fonctionner le pays, redémarrer son économie et la faire croître.

Cette réalité est aussi très présente sur le terrain et est vécue par de nombreuses entreprises canadiennes que notre réseau dessert et accompagne. En effet, on observe des besoins de main-d'œuvre et des pénuries dans presque tous les secteurs économiques, y compris des secteurs névralgiques dans les communautés francophones. M. Dupuis et Mme Roy les ont mentionnés : il s'agit de l'éducation, de la petite enfance et de la santé.

La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'accentuer ces défis de main-d'œuvre qui subsistent depuis plusieurs années. J'ai participé, jeudi et vendredi derniers, à une rencontre qui portait sur la main-d'œuvre dans le secteur du tourisme. C'est le même constat. Il n'y aura pas une réelle reprise dans ce secteur tant que la pénurie de main-d'œuvre persistera. Aujourd'hui, la majorité des barrières sanitaires ont été levées au pays, mais la plupart des entreprises touristiques, que ce soit des hôtels ou des restaurants, ne peuvent fonctionner au maximum de leur capacité, faute de personnel. Sur le terrain, les employeurs s'attendent à ce qu'on leur ramène des employés devant la porte dans des autobus

I would also like to discuss a few challenges, not those related to the settlement and integration of francophone immigrants as such, but rather certain challenges in the recruitment and selection of immigrants in general and francophone immigrants in particular.

One of these challenges is that the country's actual labour needs and the profiles of the selected applicants don't match. As you know, our immigration system is highly selective; it's designed to attract highly skilled people, but who do not necessarily meet the needs of the labour market. How does this play out on the ground? It leads to employers who still don't have anyone to hire and disappointed immigrants who are under-employed or unemployed.

Another major challenge with recruitment is just how difficult it is for Canadian employers to navigate through the immigration system. We worked with a caisse populaire in northern Ontario and I can tell you that it took them two months just to complete the online form because of the various problems they encountered. They also never received answers when they sought help on how to complete it. Added to that is the amount of time it takes to process applications, which has become extremely slow as a result of the pandemic. An employer submitting an application today will have to wait 12 months for the selected employee to get to Canada.

I will admit, however, that there has been progress. Some measures were introduced over the past few years to promote francophone immigration. However, these measures are clearly inadequate, and more draconian action is needed to turn the trend around. In 2002, the Commissioner of Official Languages published a study showing that Canadian immigration was negatively affecting francophone communities. The metaphor used at the time compared the situation to the start of a forest fire. Twenty years on, the fire is raging and has burned down much of the forest. As the saying goes, desperate times require desperate measures, and that's what's needed today.

I'll conclude with these few priorities for action. It's crucial to ensure that the francophone immigration target, as proposed by the FCFA, is increased and stabilized. It's also crucial to provide economic stability and support entrepreneurship for francophone immigrants. Special attention is needed in the regionalization of immigration, to counter geographical asymmetries for francophone immigrants in minority communities. The policies, programs and services to address the shortage of workers need to be aligned with policies and services for francophone immigrants. A long-term vision is absolutely essential for the demographic strengthening of our communities. RDÉE Canada

remplis de personne qui viennent d'ailleurs. Le tourisme n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Par ailleurs, j'aimerais vous parler de quelques défis. Je ne parlerai pas des défis liés à l'établissement et à l'intégration des immigrants francophones en tant que tels, mais plutôt de certains défis liés au recrutement et à la sélection des immigrants en général et des immigrants francophones.

Parmi ces défis, il y a le fait qu'il existe un manque d'arrimage entre les besoins réels de la main-d'œuvre au pays et les profils des candidats sélectionnés. Comme vous le savez, notre système d'immigration est très sélectif; il va chercher des personnes hautement qualifiées, mais qui ne répondent pas toujours aux besoins du marché du travail. Qu'est-ce que cela crée comme situation sur le terrain? Des employeurs qui n'ont toujours personne à embaucher et des immigrants déçus, sous-employés ou au chômage.

Un autre défi majeur qui touche le recrutement est la difficulté pour les employeurs canadiens de naviguer à travers le système d'immigration. Nous avons travaillé avec une caisse populaire dans le Nord de l'Ontario, et je peux vous dire qu'il leur a fallu deux mois, seulement pour remplir le formulaire en ligne, à cause des difficultés qu'ils ont éprouvées. De plus, ils ne recevaient aucune réponse lorsqu'ils essayaient de voir comment s'en sortir. À cela s'ajoutent les délais dans le traitement des demandes, qui sont devenus extrêmement longs en raison de la pandémie. En effet, un employeur qui fait une demande aujourd'hui doit attendre presque 12 mois pour que l'employé sélectionné arrive au Canada.

Je dois cependant reconnaître qu'il y a eu des progrès. Plusieurs mesures ont été mises en place au cours des dernières années pour favoriser l'immigration francophone. Toutefois, force est de constater que ces mesures sont insuffisantes et qu'il faudrait des mesures plus draconiennes pour renverser la vapeur. En 2002, le commissaire aux langues officielles a publié une étude qui indiquait que l'immigration au Canada défavorisait la francophonie. Pour utiliser une métaphore, à ce moment-là, on parlait d'un feu qui a commencé à prendre dans la forêt. Vingt ans plus tard, le feu est réellement là et il a pris une bonne partie de la forêt. Comme on dit, aux grands maux, les grands remèdes, et c'est ce qu'il faudrait faire aujourd'hui.

Je conclurai donc avec ces quelques priorités d'action. Il est crucial de veiller à l'augmentation et à la stabilisation de la cible en immigration francophone telle qu'elle a été proposée par la FCFA. Il est crucial de veiller au renforcement économique et de soutenir l'entrepreneuriat chez les immigrants francophones. Il est important de porter une attention particulière à la régionalisation de l'immigration, et ce, afin de lutter contre les asymétries sur le plan de la répartition géographique des immigrants francophones en contexte minoritaire. Il est important d'aligner pleinement les politiques, les programmes et les services en matière de lutte contre la pénurie de

has tabled a brief proposing seven recommendations based on these priorities.

Thank you for your attention, and I'd be happy to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you, Ms. Abdi Aden. We will now give the floor to Mr. Normand and will then move on to the round of questions. Over to you Mr. Normand.

Martin Normand, Director, Strategic Research and International Relations, Association des collèges et universités de la francophonie canadienne: Thank you, Mr. Chair. The Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, the ACUFC, is comprised of 22 francophone or bilingual postsecondary educational institutions in eight Canadian provinces. Our strategic plan provides for the development of structural initiatives to promote the recruitment and training of an international clientele. We focus on three main areas: positioning our network of institutions in various markets, and with potential partners; involvement in recruitment activities; and raising awareness among federal institutions.

My comments today will focus on these three areas in order to discuss the three major challenges being faced by our member institutions.

Firstly, our network of institutions has to deal with a very high permit application rejection rate for international francophone students, especially those from African countries. The study permit refusal rate for francophone applicants from African countries hovers around 80% for most of our institutions.

One of the reasons frequently given by the Canadian government for rejecting study permit applications is that those submitting the applications have not succeeded in convincing an officer of their intent to leave Canada following graduation. The repeated use of this reason for denying study permits is wholly inconsistent with Canada's desire to keep international students in Canada and is harmful to its efforts to meet the francophone immigration target.

Another factor, however, needs to be added to this picture, and that is the fact that the government systems are unfamiliar with francophone institutions outside Quebec. Institutions have reported to us that applications for study permits had been refused because the officer looking at the case did not consider that wanting to study in French outside Quebec was a legitimate

main-d'œuvre avec des politiques et des services destinés aux immigrants francophones. Il est crucial d'avoir une vision à long terme pour le renforcement démographique de nos communautés. RDÉE Canada a déposé un mémoire qui propose aussi sept recommandations qui sont basées sur ces priorités.

Je vous remercie de votre attention et je suis disposée à répondre à toutes vos questions.

Le président : Merci, madame. Nous allons maintenant donner la parole à M. Normand et nous passerons à la période des questions par la suite. Monsieur Normand, la parole est à vous.

Martin Normand, directeur, Recherche stratégique et relations internationales, Association des collèges et universités de la francophonie canadienne : Merci, monsieur le président. L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) regroupe les 22 établissements d'enseignement postsecondaire francophones ou bilingues situés dans huit provinces canadiennes. Notre plan stratégique prévoit le développement d'initiatives structurantes favorisant le recrutement et la formation d'une clientèle internationale. Pour ce faire, notre action s'articule autour de trois volets : le positionnement de notre réseau d'établissements sur les marchés et auprès de partenaires potentiels; la participation à des activités de recrutement; la sensibilisation des institutions fédérales.

Mon allocution d'aujourd'hui puise dans ces trois volets pour vous parler de trois grands défis que doivent affronter nos établissements membres.

Premièrement, notre réseau d'établissements doit composer avec un taux de refus très élevé des demandes de permis d'études d'étudiants internationaux francophones, principalement ceux qui proviennent de pays africains. Le taux de refus d'un permis d'études à des candidats francophones provenant de pays africains oscille autour de 80 % dans la plupart de nos établissements.

L'une des raisons fréquemment données par le gouvernement canadien pour rejeter des demandes de permis d'études est que la personne qui a fait la demande n'a pas réussi à convaincre un agent qu'elle a l'intention de quitter le Canada à la fin de ses études. L'utilisation répétée de cette raison pour refuser des permis d'études n'est pas du tout cohérente avec l'ambition du Canada de retenir au pays la clientèle internationale, et cela nuit à ses efforts en vue d'atteindre la cible en matière d'immigration francophone.

Toutefois, un autre facteur doit être ajouté à cet enjeu : le fait que les établissements francophones hors Québec sont méconnus au sein de l'appareil public. Des établissements nous ont rapporté que des demandes de permis d'études ont déjà été refusées parce que l'agent évaluant le dossier ne considérait pas que le fait de vouloir étudier en français à l'extérieur du Québec

aspiration, or because the applicants had been encouraged to review their choice of an institution. We are continuing our efforts to familiarize people with our network of institutions, including IRCC and Global Affairs Canada staff working in Canada and abroad.

Secondly, the institutions provide many services to their international clientele to support them in their studies. This important contribution from the institutions is designed to retain these students until they have graduated.

There are many systemic barriers for international students. That's why several institutions are already taking action to create ties between the international clientele and the communities, which is one of the keys to successful integration. If these people are to remain in Canada, a systemic approach needs to be designed to view the path followed by francophone international students as a societal project in which ties are created between educational institutions, community service organizations, employers and the entire community.

Thirdly, there are good reasons to invest in these efforts. Over 90% of the international students who responded to a survey we commissioned said that they intended to search for a job in Canada after graduating, and 62% said that the support received from their institution throughout their studies contributed to their decision to stay in Canada.

That represents a significant pool of potential permanent residence applicants, which could help meet the francophone immigration target; however, government actions need to take this pool into account.

Postsecondary institutions are devoting considerable resources to ensure that their graduates have the skills required to remain in Canada and help fill some of the desperate worker shortages. These efforts ought not to be wasted simply because it takes so long to process applications, making it difficult for graduates to stay in Canada.

Postsecondary institutions in minority francophone communities devote a considerable amount of time and effort to recruit, welcome, train, retain and support its student clientele, but they continually face challenges and risks from federal government authorities. These officials need to be encouraged to adopt a variety of positive measures that would provide support to postsecondary institutions in their efforts to contribute directly to the recruitment of international students and an increase in francophone immigration.

constituait un parcours légitime, ou encore parce que des candidats ont été encouragés à revoir leur choix d'établissement. Nous poursuivons le travail afin de mieux faire connaître notre réseau d'établissements, notamment auprès du personnel d'IRCC et d'Affaires mondiales Canada, tant au Canada qu'à l'étranger.

Deuxièmement, les établissements offrent de nombreux services à la clientèle internationale pour l'appuyer dans son parcours scolaire. Il s'agit donc d'une contribution importante des établissements visant à retenir les membres de cette clientèle jusqu'à la fin de leur parcours d'étude.

Les barrières systémiques auxquelles les étudiants internationaux doivent faire face sont nombreuses. C'est pourquoi plusieurs établissements agissent déjà pour faciliter la création de liens entre la clientèle internationale et les communautés, ce qui représente l'une des clés d'une intégration éventuelle réussie. Pour que le souhait de retenir cette clientèle au Canada se concrétise, il faut imaginer une approche systémique qui conçoit le parcours des étudiants internationaux francophones comme un projet de société où des liens se créent entre les établissements d'enseignement, les organismes de services communautaires, les employeurs et l'ensemble de la communauté.

Troisièmement, il y a de bonnes raisons d'investir dans ces efforts. Plus de 90 % des étudiants internationaux qui ont répondu à une enquête que nous avons commandée ont l'intention de chercher un emploi au Canada après avoir terminé leur programme d'études, et 62 % d'entre eux ont affirmé que l'appui reçu par leur établissement tout au long de leurs études a contribué à leur décision de rester au Canada.

Il s'agit là d'un bassin important de candidatures potentielles à la résidence permanente qui peut contribuer à tendre vers la cible en matière d'immigration francophone, mais encore faut-il que les interventions gouvernementales prennent ce bassin en compte.

Les établissements postsecondaires consacrent beaucoup de ressources à faire en sorte que leurs diplômés disposent des compétences requises pour rester au Canada et pour combler des besoins criants en main-d'œuvre. Il ne faut pas que ces efforts soient vains si les délais de traitement, par exemple, nuisent aux projets des diplômés de rester au Canada.

Les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire consacrent beaucoup de temps et d'efforts à recruter, accueillir, former, retenir et accompagner la clientèle étudiante, mais les établissements font toujours face à des défis et à des risques qui relèvent des instances gouvernementales fédérales. Ces instances doivent être encouragées à adopter diverses mesures positives visant à appuyer les établissements postsecondaires dans leurs efforts en vue de contribuer directement au recrutement d'étudiants internationaux et à l'accroissement de l'immigration francophone.

That's why we are making two recommendations today.

The first is that the Privy Council Office, with Global Affairs Canada, IRCC and other departments involved in this area, develop a consistent and systemic approach that would result in genuinely equal treatment by the Canadian government of applications from international students who want to study in French at postsecondary institutions in francophone minority communities.

The second is that a federal government-wide francophone immigration policy, as provided in Bill C-13, should address issues that affect the careers of international students attending francophone minority postsecondary institutions.

Thank you.

The Chair: Thank you very much, Mr. Normand.

We will now move on to the round of questions.

Senator Dagenais: My question is for Mr. Normand.

We've often heard about immigrants who arrive in Canada with degrees or diplomas, and who end up in jobs that have nothing to do with their qualifications. They even have trouble getting recognition for their skills. That's probably something that deters people from coming here. What can educational institutions do to facilitate and speed up their integration into the workforce in their areas of expertise?

Mr. Normand: The fact of the matter is that the requalification and evaluation of immigrant competency profiles does not rest with our institutions. Where they can do something is in areas like developing requalification programs, micro-certifications and complementary programs. For example, once immigrants have had their documents evaluated by a professional body and some complementary training requirements have been identified, our institutions can offer them the required complementary training. That is one initial area in which the institutions can do something.

The other possibility is that by making people abroad aware of our network of institutions and facilitating the arrival of potential applicants to Canada, a pool of international students would be created. After graduating, these students would have access to the Canadian labour market to help meet our workforce needs.

Those are the two main roles our institutions could fill.

C'est pourquoi nous formulons deux recommandations aujourd'hui.

Premièrement, que le Bureau du Conseil privé, avec Affaires mondiales Canada, IRCC et d'autres ministères concernés par la question, voit à la mise en place d'une approche cohérente et systémique afin d'assurer l'égalité réelle dans le traitement, par le gouvernement canadien, des demandes d'étudiants internationaux qui veulent étudier en français dans les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire.

Deuxièmement, qu'une politique fédérale en matière d'immigration francophone, telle que prévue dans le projet de loi C-13, soit pangouvernementale et qu'elle traite des enjeux relatifs au parcours de la clientèle internationale des établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire.

Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Normand.

Nous allons passer à la période des questions.

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à M. Normand.

On a souvent entendu parler des immigrants qui arrivent au Canada avec des diplômes, mais qui vont souvent occuper des emplois qui n'ont rien à voir avec leurs qualifications primaires. Ils ont parfois même de la difficulté à faire reconnaître leurs compétences. Cela est probablement de nature à rebouter certaines personnes à venir chez nous. Dans quelle mesure les institutions d'enseignement pourraient-elles agir pour faciliter et surtout accélérer leur intégration au marché du travail dans leurs champs de compétences?

M. Normand : En fait, la question de la requalification ou de l'évaluation du profil de compétence des immigrants ne relève pas de nos établissements. Là où ils peuvent agir, c'est en imaginant, par exemple, des programmes de requalification, des microcertifications et des programmes complémentaires. Par exemple, une fois qu'un immigrant fait évaluer son dossier par un ordre professionnel et que certains besoins de formation complémentaire sont identifiés, nos établissements veulent agir pour offrir les formations complémentaires requises. C'est un premier volet dans lequel les établissements peuvent agir.

L'autre possibilité est que, en faisant bien connaître notre réseau d'établissements à l'étranger et en facilitant l'arrivée des candidats potentiels au Canada, tout un bassin d'étudiants internationaux se formerait au Canada. Ces étudiants pourraient avoir, à la suite de l'obtention de leur diplôme, accès au marché du travail canadien pour combler les besoins en main-d'œuvre.

Ce sont les deux rôles principaux que nos établissements pourraient jouer.

Senator Dagenais: For comparison purposes, do you have figures on the number of francophone immigrant children studying at the college and university level in French? Is the figure higher or lower than the number for local francophone children? Have you followed up on the number of jobs available in their diploma and degree areas?

Mr. Normand: I don't have those figures. Additional analyses and comparisons would be required, and we haven't done these yet.

However, we do know that there are workforce requirements just about everywhere. Ms. Abdi Aden talked about this as well, and she is familiar with this area because of her work with the RDÉE. There are jobs available for qualified people graduating from our institutions, and there is absolutely no doubt about that.

The Chair: Thank you for your answer, Mr. Normand.

Senator Mégie: My first question is for Ms. Abdi Aden.

Can you explain the discrepancy between the overqualified immigrants we select and the actual workforce needs of our society? If we continue to accept overqualified immigrants and fail to try and attract those who would be more closely aligned with our workforce requirements, then I don't see how we could possibly succeed in recruiting and retraining these immigrants.

Ms. Abdi Aden: As you know, our immigration system assigns a lot more points for degrees and diplomas than for work experience. For example, someone with a master's degree or a professional licence will get points for the M.A., the doctorate or the training received, whereas on the ground, we might need someone to fill a job as a chef or a truck driver. The needs are so variable out there that a person recruited because of a degree will not be as interested in working. Immigrants often review their expectations downward when they try to find their first job. I would say that's where the challenge lies.

If we want an immigration system that meets the needs of the marketplace, we need to select immigrants not so much because they have ticked the boxes like: "I'm young, I have points for the number of years of experience in such and such a field or I have such and such a degree," but rather a system which factors in the training these people have received that will meet needs on the ground, and that also might be transferable. People with a doctorate or who were selected because they are doctors or engineers, will not always accept the jobs offered here, unless they are willing to give up what they've learned.

Le sénateur Dagenais : Si on veut faire des comparaisons, avez-vous des chiffres sur le nombre d'enfants d'immigrants francophones qui font des études collégiales et universitaires en français? Est-ce un chiffre supérieur ou inférieur aux enfants francophones d'ici? Est-ce que vous avez fait un suivi sur la capacité des emplois dans leurs secteurs de diplomation?

M. Normand : Je n'ai pas ces chiffres. Il faudrait faire des analyses supplémentaires et comparatives qu'on n'a pas faites jusqu'à présent.

On sait, par contre, qu'il y a des besoins en main-d'œuvre un peu partout. Mme Abdi Aden en a parlé aussi; elle est bien au fait du dossier avec son travail au RDÉE. Il y a des postes sur le marché du travail pour des personnes qualifiées qui sortent de nos établissements, il n'y a pas aucun doute là-dessus.

Le président : Merci de votre réponse, monsieur Normand.

La sénatrice Mégie : Ma première question s'adresse à Mme Abdi Aden.

Comment expliquez-vous l'écart entre la sélection des immigrants surqualifiés et les besoins réels de notre société sur le plan de la main-d'œuvre? Si on prend toujours les immigrants surqualifiés et qu'on n'essaie pas de trouver ceux qui pourraient être arrimés avec nos besoins en main-d'œuvre, je ne sais pas si cela peut fonctionner pour ce qui est du recrutement et de la rétention de ces immigrants.

Mme Abdi Aden : Comme vous le savez, on a un système d'immigration qui accorde beaucoup de points pour les diplômes et beaucoup moins pour l'expérience de travail. Par exemple, une personne qui a une maîtrise ou une licence va obtenir des points pour sa maîtrise, son doctorat ou la formation qu'elle a suivie, alors que sur le terrain, on peut avoir besoin de quelqu'un seulement pour un poste de chef cuisinier ou de conducteur de camion. Les besoins sont tellement variés sur le terrain que cela fait en sorte que la personne qu'on a recrutée chez elle parce qu'elle était diplômée voudra moins travailler. On trouve souvent des immigrants qui revoient leurs attentes à la baisse quand ils tentent de trouver une première expérience de travail. Je dirais que c'est là où réside le défi.

Si on veut un système d'immigration qui répond aux besoins du marché, il faut s'assurer de sélectionner les immigrants, non pas parce qu'ils ont coché : « Je suis jeune, j'ai obtenu des points pour le nombre d'années d'expérience dans tel domaine ou tel diplôme », mais plutôt un système qui va prendre en considération que la formation que ces gens ont suivie peut répondre aux besoins sur le terrain, mais peut aussi être transférable. Quelqu'un qui a un doctorat ou qui a été sélectionné parce qu'il était médecin ou ingénieur ne va pas toujours accepter les postes proposés sur le terrain, à moins de renoncer à ce qu'il a appris.

As I was saying, it creates a great deal of frustration among applicants, because what we're telling them is: "Here are the jobs posted that you could fill at the moment, no matter what level of training you have or what degrees you might have." In immigration, the boxes ticked are what will get an immigrant to come to Canada, but what's available once they get here are jobs that are not necessarily appropriate for these qualified people.

You're familiar with credential recognition, since you asked about it. I'll give you a straightforward example. In February, we organized a virtual job fair to do some recruitment. In francophone communities, there is a shortage of early childhood workers, and there are almost 2,500 vacancies at the moment. The pandemic made the situation worse, and the figures I'm giving go back to 2019. In education as well, in Ontario alone, there are more than 10,000 jobs that need to be filled in francophone communities. Some 12,000 people signed up for this international recruitment fair held in francophone countries. Of these, 4,000 were chosen because they had the right profile for the desired positions, but I'm not convinced — I still don't have the results — that they are going to come to Canada or that the employers offering the jobs will be able to hire them directly, because there is a credential recognition process for them to go through.

I talked to you about processing delays, which have worsened during the pandemic. Just a while ago, I mentioned a caisse populaire in northern Ontario that said, "I need 90 employees, but I can't wait a year for them to arrive. I need these people right away, within the next two months." It took two months just to fill out the forms and enter their applications into the system. These challenges that affect the recruitment process can be seen on the ground now.

Senator Mégie: I wanted some details about the poor fit between certain aspects. People can check a box to say that they have an M.A. or a PhD, but then you find out that the degree is not recognized. It's a dead end. Is there an organization or a person that could talk to another organization to find out how these things that don't fit together properly could be planned or reorganized? I know about this because I'm a francophone immigrant doctor, so I know how it works. I'm not surprised by what you've told me. Is there anyone who can fix that?

Ms. Abdi Aden: I've been hearing that question throughout the 20 years I've been in Canada. The professional bodies need to do something. They too have to do something. I know that the government is making an effort. I don't know whether you're from Quebec, but did you know that a few years ago, Quebec signed an agreement with France to offset some of the existing barriers? And yet, in spite of that, the barriers are still there. I heard a French doctor who had worked in France for 20 years

Comme je l'ai dit, cela crée énormément de frustration chez les candidats, car on leur dit : « Voici les postes affichés que vous pouvez occuper actuellement, peu importe la formation que vous avez suivie ou votre diplôme. » En immigration, on va cocher des cases qui vont faire en sorte que l'immigrant va venir au pays, mais le terrain va demander des types de profils qui ne sont pas forcément associés à ces gens qualifiés.

Vous connaissez toute la question de la reconnaissance des acquis, puisque vous l'avez posée. Je vous donne un exemple simple. En février, on a organisé un salon d'emploi virtuel pour faire du recrutement. Il y a une pénurie dans la francophonie en matière de petite enfance : il y a presque 2 500 postes vacants actuellement. La pandémie a dû renforcer cette pénurie; ces chiffres datent de 2019. Dans le domaine de l'éducation aussi, juste en Ontario, il y a plus de 10 000 postes qui attendent d'être pourvus dans la francophonie. Pour ce qui est de ce salon de recrutement à l'international dans des pays francophones, 12 000 personnes se sont inscrites; 4 000 personnes ont été sélectionnées parce qu'elles avaient le bon profil pour les postes recherchés, mais je ne suis pas convaincue — je n'ai pas encore les résultats — qu'elles vont venir au pays et que les employeurs qui se sont présentés pourront embaucher ces personnes directement, car il y a tout un processus de reconnaissance des acquis par lequel on doit passer.

Je vous ai parlé de la question des délais de traitement qui ont empiré durant la pandémie. Je parlais tout à l'heure d'une caisse populaire dans le Nord de l'Ontario qui a dit : « J'ai besoin de 90 employés, mais je ne peux pas attendre un an pour recevoir ces personnes. J'ai besoin de ces gens tout de suite, au cours des deux prochains mois. » Ils ont pris deux mois seulement pour remplir les formulaires et entrer dans le système la demande qu'ils voulaient formuler. On peut observer ces défis sur le terrain actuellement par rapport à la question du recrutement.

La sénatrice Mégie : Je voulais avoir des précisions sur l'incongruité de certains éléments. Quelqu'un peut cocher une case pour dire qu'il a une maîtrise, un doctorat et tout ça, mais après cela, le diplôme n'est pas reconnu. C'est un cul-de-sac. Est-ce qu'il y a un organisme ou quelqu'un qui pourrait parler à un organisme pour voir comment on pourrait planifier ou réorganiser les choses pour qu'il n'y ait plus cette incongruité? Je le sais, parce que je suis une médecin immigrante francophone, donc je sais comment ça fonctionne. Ce que vous avez dit ne m'étonne pas. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui peut réparer cela?

Mme Abdi Aden : Ça fait 20 ans que je suis au Canada et que j'entends cette question. Il faut un mouvement de la part des ordres professionnels. Il faut qu'ils bougent eux aussi. Je sais que le gouvernement fait des efforts. Je ne sais pas si vous venez du Québec, mais savez-vous qu'il y a quelques années, le Québec a conclu une entente avec la France pour pallier certaines barrières qui existaient? Pourtant, malgré cela, ces barrières persistent. J'ai entendu parler d'un médecin français

and had his own clinic, and who after getting past the initial credential recognition barrier, was required to do an internship. He had to get into the system and had trouble finding a health professional to take him under his wing, because there weren't enough of them. He was still waiting to find a place where he could do an internship in order to sort the situation out. I know that it's a challenge. One can take the current situation as either a possibility, or as something that will only get worse. There are worker shortages in virtually every sector. There was our health system, which had a great deal of trouble coping with the pandemic and which needs to sort itself out. We cannot, with Canada's population alone, train everyone who requires it; people need to come from abroad.

If we don't make the required effort, the system will continue to crumble even more. There are needs everywhere. Employers have to do something. Canada's employers are waiting for us to bring people to knock on the door. They themselves are not necessarily putting in the effort. They expect things to just happen. So I think that as a country, there is work to be done right now. We can use the current context either to say that we need to do things differently, or to continue as before and carry on talking about the challenges we've been discussing for another 10 years.

Senator Gagné: Thank you very much. This discussion about the professional organizations was interesting. Having worked in a university for many years, I can tell you that we were talking about it 20 years ago and are still doing so. It's a complex issue, but it needs to be addressed. Otherwise, we'll never reach our targets. The official languages reform document spoke about a francophone immigration corridor. I asked myself whether this corridor had been established after it was announced. I know that the ACUFC said last year that it would be involved in establishing the new francophone immigration corridor, which was designed to support the training and recruitment of francophone teachers and French-language teachers. I wonder if you've been consulting people on this matter and if there are other sectors — like the health sector we were discussing — that could provide additional training through this corridor arrangement.

Mr. Normand: Thank you, senator. This francophone immigration corridor for education was in fact included in the reform document. It appears that people were keen on a corridor in the health field as well. Since the announcement, nothing has happened. Steps have been taken and the corridor has been discussed, because it's useful to be involved in initiatives that would make it possible to establish this corridor. Thus far, we haven't been consulted about its implementation.

qui avait travaillé 20 ans en France et qui avait sa propre clinique, après avoir passé la première barrière de reconnaissance des acquis, devait faire un stage. Il fallait qu'il aille dans le système et il avait du mal à trouver un professionnel de la santé qui pouvait le prendre sous son aile, parce qu'il n'y en a pas assez. Il attendait encore de trouver un endroit où il pouvait faire un stage pour être capable de faire balancer la situation. Je sais que c'est un défi. On peut considérer la situation actuelle comme étant soit une possibilité, soit une façon de s'enfoncer encore plus. On a des problèmes de pénurie dans presque tous les secteurs. Vous avez vu notre système de santé, qui a été énormément mis à mal avec la pandémie et qui a besoin de se relever. On ne peut pas, seulement avec la population au Canada, former toutes les personnes dont on a besoin; il faut des gens qui viennent de l'extérieur.

Si on ne fait pas les efforts nécessaires, le système continuera de s'écrouler encore plus. Il y a des besoins partout. Il faut un geste de la part des employeurs. Les employeurs au Canada s'attendent à ce qu'on leur amène les personnes devant la porte. Eux-mêmes ne font pas nécessairement des efforts. Ils s'attendent à ce que les choses arrivent comme ça. Donc, je pense que comme nation, on a un travail à faire aujourd'hui. Soit on utilise le contexte actuel pour dire qu'on va faire les choses autrement, soit on continue comme on le fait et on va encore parler des défis dont on parle depuis quelques années dans 10 ans.

La sénatrice Gagné : Merci beaucoup. C'était intéressant, ce discours autour des ordres professionnels. Comme j'ai travaillé dans une université pendant plusieurs années, je peux vous dire qu'on en parlait il y a 20 ans et qu'on en parle encore aujourd'hui. J'espère qu'on n'en parlera pas encore dans 10 ans. C'est un problème complexe, mais il faut s'y attaquer. Sinon, on ne pourra pas atteindre nos cibles. Le document de réforme des langues officielles annonçait un corridor d'immigration francophone. Je me suis demandé si ce corridor a été établi depuis qu'on a annoncé sa mise sur pied. Je sais que l'ACUFC a dit l'an dernier qu'elle voulait être partie prenante à la réalisation du nouveau corridor en immigration francophone, qui visait à soutenir la formation et le recrutement d'enseignants francophones et de professeurs de français. Je me demande si vous avez été consultés à ce sujet et s'il y avait d'autres secteurs — on a parlé du secteur de la santé — qui pourraient assurer une formation complémentaire qui pourrait être considérée dans le cadre de ce corridor.

M. Normand : Merci, madame la sénatrice. En effet, ce corridor d'immigration francophone en éducation figurait dans le document de réforme. On a aussi entendu qu'il y a de l'appétit pour un corridor dans le domaine de la santé. Depuis l'annonce, rien n'a bougé sur ce plan. On a fait des démarches et on a discuté de ce corridor, car on a intérêt à participer à des initiatives qui permettraient de faire l'implantation de ce corridor. Jusqu'à présent, nous n'avons pas été consultés sur sa mise en place.

Ms. Abdi Aden: I spoke to you earlier about something like a corridor. There was an early childhood education recruitment fair at the Canadian embassy in Paris and at other missions in an attempt to recruit French-speaking teachers for francophone schools, as well as for immersion schools and language schools. The demand is there. I can tell you that if Canada was opened up tomorrow to certain francophone applicants, there would be no shortage of applications and profiles. Some 12,000 people signed up for the fair, from different countries within the Francophonie, and 4,000 were selected. We saw the requested profiles.

The problem is that once the employers have been put in contact with the applicants, there is the matter of credential recognition and processing the applications. If an employer wants to recruit someone with training in early childhood, delays are sure to occur. Some token steps were taken, but can we really speak about a corridor? It's not enough to organize a job fair and make announcements about employers in Canada and the number of jobs available, or to recruit candidates and try to line them up for certain jobs; other challenges that will no doubt arise along the way will have to be dealt with to make sure that everything is ready and organized so that people can be brought in who are capable of working in our schools, our day care centres, and also in our immersion system, because there are lots of needs in immersion schools as well.

Senator Moncion: I'd like to talk about the various professions. In Canada, there is currently protectionism between the provinces. If we look at education, for example, and I'm not sure if it's still like that today, but the skills required to teach in Quebec were different from those in Ontario. There was a constant battle between the two provinces to determine whether the teachers working in one province had the skills recognized in the other, and vice versa.

If this interprovincial framework for credential recognition exists, I can only imagine how difficult it is to recruit people internationally, because it must be much worse without any credential recognition system as such. It means that even if we were to recruit people from abroad, they would arrive here and come up against a wall of protectionism. I'd like to hear what you have to say not only about the immigration framework, but also about the complexity of what needs to be done in connection with this issue as it exists in colleges and universities.

Mr. Normand: There are indeed major mobility problems and difficulties with the professional bodies. This is something that the ACUFC has been studying for years. For example, there may be a lack of training in French in some specific fields in a given province. A student might decide to go to another province and end up unable to practise the profession in their province of origin, because the training in the province next door is not

Mme Abdi Aden : Je vous ai parlé tout à l'heure d'un semblant de corridor. Il y a eu un salon de recrutement en éducation à la petite enfance avec l'ambassade du Canada à Paris et d'autres missions pour essayer de recruter des enseignants de français pour les écoles francophones, mais aussi pour les écoles d'immersion ainsi que pour des écoles de langues en français. La demande est là. Je peux vous dire que si demain on ouvre le Canada à certains candidats francophones, on ne manquera pas de demandes et de profils. Il y a eu 12 000 personnes qui se sont inscrites pour le salon et qui provenaient de différents pays de la francophonie, et 4 000 ont été sélectionnées. On a pu voir les profils demandés.

Le problème qui se pose, c'est qu'une fois qu'on a mis en contact les employeurs et les candidats, il y a une question de reconnaissance des acquis et de traitement des demandes. Si un employeur veut recruter une personne formée en petite enfance, il faut s'attendre à des délais. Il y a des semblants d'actions qui ont été mises en place, mais y a-t-il à proprement parler un corridor qui sera pris en considération? Il ne suffit pas d'organiser un salon de l'emploi pour faire des annonces sur les employeurs au Canada et les besoins en postes, ainsi que pour recruter les candidats et essayer de les agencer à des postes; il faut régler d'autres défis qui vont se présenter en cours de route et s'assurer que tout soit prêt afin de concrétiser les choses et de faire venir des gens capables de travailler dans nos écoles, dans nos garderies, mais aussi dans le système de l'immersion, car il y a beaucoup de besoins aussi dans les écoles d'immersion.

La sénatrice Moncion : Je voudrais parler des différentes professions. Ce protectionnisme existe présentement au Canada entre provinces. Si on parle du domaine de l'éducation, par exemple, je ne sais pas si c'est encore comme ça aujourd'hui, mais les compétences que l'on exigeait pour enseigner au Québec étaient différentes de celles qu'on demandait en Ontario. Il y avait continuellement un combat entre les deux provinces pour savoir si les professeurs qui travaillaient dans une province avaient des compétences reconnues dans l'autre, et vice versa.

Si ce cadre interprovincial de reconnaissance d'acquis existe, j'imagine le problème, quand on va recruter des gens à l'échelle internationale, doit être encore pire, puisqu'il n'y a pas de reconnaissance des acquis comme telle. Cela signifie que même si on faisait du recrutement à l'étranger, ces gens arrivent ici et se heurtent à un mur de protectionnisme. J'aimerais vous entendre sur le cadre de l'immigration, mais aussi sur la complexité du travail par rapport à cet enjeu qui existe dans les collèges et les universités.

M. Normand : En effet, il y a de grands problèmes liés à la mobilité et aux ordres professionnels. C'est un dossier que l'ACUFC étudie depuis des années. Par exemple, il peut y avoir une absence de formation en français dans des domaines spécifiques dans une province. Un étudiant peut décider d'aller dans une autre province et ne plus pouvoir pratiquer son métier dans sa province d'origine, parce que sa formation dans la

recognized by their own province. These are the kinds of major challenges our institutions have to deal with, and they are applicable to internships as well. It may be a challenge to arrange internships for students in a context like that. Most of the time, students will practise their trade where there are internships, and more specifically where they completed their final internship.

If they have to be mobile and practise their trade outside their province, it's highly likely they will remain there and not return to their province. This causes a lot of problems for recruitment and for retaining skilled workers in the provinces and territories.

Added to that is the need to gain recognition for the credentials obtained abroad and the possibility that someone might have to take additional training once they arrive in Canada to work. That might be required in some instances. When it happens, if someone wants to settle in a particular province, they would be required to take additional training in another province only to come up against the same barrier yet again. The issues surrounding the professional bodies need to be part of the discussion in credential recognition. Our institutions have to be there when the discussions are held, because it would have an impact on the recruitment and retention of students, and on the delivery of training programs.

Ms. Abdi Aden: I acknowledge that this challenge exists. When people say they want to work internationally, we need to tell them about the realities that await them.

To address this, we had prepared a guide for people who wanted to work as teachers, but it had to be done by province and territory. Imagine someone who wants to immigrate to Canada and thinks: "Very well, if I want to go to such and such province, I need that, and I can go to another province." That's a real headache for anyone who doesn't live in Canada and wants to immigrate here! They will ask themselves how things work in this country, with every province and territory having its own rules. They may not be sure about where precisely they want to go, and there might be three provinces of interest to them, but then there are three different aspects to be taken into consideration. I'll stop on that note.

Senator Moncion: They are often unfamiliar with our country's structure and are unaware of these barriers between provinces.

My next question is about targeted recruitment. I know that some businesses can — even in the field of medicine — go after specialists who are internationally recognized, bring them to Canada and sponsor them, and bypass all sorts of questions about their qualifications so that they can take on important positions here in Canada. This frequently happens in science. I'll be careful about my wording because of what you were saying earlier as a rector. It's even possible to seek out professors with

province voisine n'est pas reconnue par sa province. Ce sont de grands défis avec lesquels nos établissements doivent composer et avec lesquels les milieux de stage doivent composer aussi. Cela peut représenter un défi de faire faire un stage à des étudiants dans un contexte comme celui-là. On sait aussi que, la plupart du temps, un étudiant va pratiquer son métier là où il y a des stages et là où il a réalisé son dernier stage.

S'il doit être mobile et exercer son métier à l'extérieur de sa province, il y a de fortes probabilités qu'il y reste et qu'il ne revienne pas dans sa province. Cela occasionne beaucoup de difficultés pour le recrutement et le maintien d'une main-d'œuvre qualifiée dans les provinces et les territoires.

Ajoutez à cela la reconnaissance d'acquis obtenus à l'étranger et la possibilité qu'une personne doive suivre une formation complémentaire une fois arrivée au Canada pour pratiquer son métier, cela peut être nécessaire malgré tout dans certains cas. À ce moment-là, si une personne veut s'installer dans une province en particulier, elle doit suivre une formation complémentaire dans une autre province et elle peut se heurter encore au même obstacle. La question des ordres professionnels doit faire partie de la discussion pour ce qui est de la reconnaissance des acquis. Nos établissements veulent être présents quand des discussions auront lieu, parce que cela aura un impact sur leur recrutement et sur la rétention des étudiants, ainsi que sur la prestation des programmes de formation.

Mme Abdi Aden : Je tiens à reconnaître l'existence de ce défi. Quand on apprend à travailler à l'international, on doit dire aux gens quelle est la réalité qui les attend.

Pour cela, en février, on avait préparé un guide pour ceux qui veulent exercer la profession d'enseignant, mais il fallait le faire par provinces et territoires. Imaginez quelqu'un qui veut immigrer ici et qui se dit : « Très bien, si je veux aller dans telle province, il faut cela, et je peux aller dans l'autre province. » Quel casse-tête cela doit-il représenter pour une personne qui n'habite pas au Canada et qui veut y immigrer! Elle se demande : « Mais comment est-ce que cela fonctionne dans ce pays, chaque province et territoire a ses propres règles? Je ne suis peut-être pas sûr de l'endroit où je veux aller exactement, il y a peut-être trois provinces qui m'intéressent, mais il y a trois différents éléments à considérer. » Je vous laisse avec ça.

La sénatrice Moncion : Souvent, ils ne connaissent pas la composition de notre pays, alors ils ne comprennent pas ces fameuses barrières entre les provinces.

Ma prochaine question touche le recrutement ciblé. Je sais que certaines entreprises peuvent — et ce, même en médecine — aller chercher des spécialistes reconnus mondialement, les amener au Canada et les parrainer, afin d'éviter qu'ils passent par toute la panoplie de remises en question de leurs compétences et pour qu'ils puissent occuper des postes importants ici au Canada. On le voit souvent dans le milieu scientifique. Je vais faire attention à ma question à cause de ce

specific skills to come to Canada, and as the employer, to sponsor some of these people.

You were talking about a number of caisses populaires, which are not necessarily particularly prestigious, but we know that employers can go themselves to recruit and sponsor people. Would this kind of system be attractive to employers, and how could it be promoted, whether to universities or from the economic development standpoint?

Ms. Abdi Aden: I can say that if it's a big company or one that's fairly well-off, it can be done. There are examples, and I know that some major firms go to certain countries to do their own recruitment, and that they can avoid some of the difficulties. However, in Canada, many of our employers are small- or medium-sized businesses. I can tell you that on the ground, some would prefer to shut down rather than go off on an international recruitment mission, because they find it so daunting. They tell themselves that they don't have the means or the time, and they don't want to go through everything that's required.

So only companies with the means and resources required to do things like that can arrange it, and I think that nothing is impossible. Over the coming years, it won't only be the different levels of government, but also employers and everyone else who will be required to step up to the plate and do something. If you're in need, then there's nothing luxurious about your circumstances and you shouldn't ask for much. Either you close shop and stop, or you make an effort to meet your goals and the targets that you've set for yourself.

There might be certain situations in which a business is managed by just one person who might need assistance from one or two others. But in circumstances like that, people might not be willing to make all the effort required to recruit internationally, go through all the hoops, or even get around some of the barriers.

I can tell you that everything is possible when you're in need, everything. It's important to point that out, and I think a lot of awareness raising is required and a lot of promotion too. There are also no doubt examples of some companies that went through the exercise in order to show others that it's possible. "It's something that has to be done, and if necessary, you can do it too."

Mr. Normand: You're talking about targeted recruitment. Of course, our institutions recruit on a different level and aim at an international clientele, but I'd like to remind you of the rejection rate for study permits in the targeted recruitment process.

que vous disiez tantôt en tant que rectrice. Même pour aller chercher des professeurs qui ont des compétences spécifiques pour venir au Canada, on est capable, comme employeur, de parrainer certaines de ces personnes.

Vous parlez des caisses populaires, qui ne sont pas nécessairement des milieux de grand prestige, mais on sait que les employeurs peuvent aller chercher eux-mêmes des gens et les parrainer. Quel genre d'attrait a ce genre de système pour les employeurs, et comment en fait-on la promotion, que ce soit sur le plan des universités ou du développement économique?

Mme Abdi Aden : Je peux vous dire que quand on est une grande entreprise ou qu'on est assez bien nanti, on peut le faire. Il y a des exemples; je sais que certaines grandes entreprises vont dans des pays faire leur propre recrutement, et qu'elles font abstraction de certaines choses. Cependant, la réalité canadienne est que beaucoup de nos employeurs sont de petites ou moyennes entreprises. Je peux vous dire que, sur le terrain, il y en a qui préfèrent fermer leurs portes plutôt que de se lancer dans une mission de recrutement international, tellement cela leur fait peur. Ils se disent qu'ils n'ont pas les moyens ou qu'ils n'ont pas le temps, et ils ne veulent pas faire toutes ces démarches.

Il y a donc le fait que seules les entreprises qui ont les moyens ou qui ont les ressources nécessaires pour entreprendre ce genre de chose peuvent le faire, et je pense que rien n'est impossible. Dans les prochaines années, ce ne sera pas seulement les ordres de gouvernement, mais aussi les employeurs et tout le monde qui devra bouger et faire un pas. Quand on est dans le besoin, on n'est pas dans le luxe et on ne doit pas demander beaucoup de choses. Soit on ferme boutique et on ne peut plus continuer, soit on fait certains efforts pour être en mesure d'atteindre les objectifs et les cibles qu'on s'est fixés.

Il se peut qu'on se heurte à certaines situations et à une entreprise qui est gérée par une personne qui a peut-être besoin d'une ou deux personnes. Elle n'est peut-être pas prête à faire tous les efforts requis pour aller recruter à l'international, à faire toutes les démarches et même à faire abstraction de certains éléments.

Je peux vous dire que tout est possible; quand on est dans le besoin, tout est possible. Il est important de signaler tout cela, je pense qu'il y a beaucoup de sensibilisation à faire, et aussi énormément de promotion. Il faut aussi se servir de certains témoignages d'entreprises qui ont fait cet exercice pour montrer aux autres que c'est possible de le faire. « Il faut le faire et si c'est nécessaire, vous pouvez le faire aussi. »

M. Normand : Vous parlez de recrutement ciblé. Évidemment, nos établissements font du recrutement d'un autre ordre et s'adressent à la clientèle internationale, mais je vous rappelle le taux de refus des permis d'études sur le plan du recrutement ciblé.

What we've learned from some of our institutions is that because of the effort required, they've stopped recruiting, particularly in certain African countries. They were spending all kinds of time and resources for nothing, knowing ahead of time that 100% of the study permit applications from certain countries would be refused. When you're trying to develop a pool that might possibly promote francophone immigration to Canada, and when you know that the institutions are no longer recruiting from some of these pools, it should encourage the federal machinery to find ways of correcting this serious problem.

Senator Clement: There are so many things to say here. Nevertheless, Ms. Aden, I appreciate your comment about the need for desperate measures.

I would just like to comment about the professional bodies, as a follow-up to Senator Moncion's questions. It's true that it's a closed shop, but I'm also wondering whether there might not be systemic racism within these professional bodies. I'm wondering who manages these organizations. Are they people who reflect actual experience? I'm asking that because I think we need to take things further than just saying that it's complicated. There's a problem somewhere and we need to have more conversations about it.

Ms. Abdi Aden, you talked about immigrant entrepreneurship. Can you tell us more about your thoughts on that? We discussed employers and small business employers, but you mentioned entrepreneurship more specifically.

Ms. Abdi Aden: Yes, absolutely. You shouldn't put all your eggs in one basket. Canada is a country where — Yes there is the traditional job market, but there are also many businesses in Canada. There are people who would like to set up their own business rather than work for someone else. And, economically speaking, Canada's in a position where many of our businesses and the people who manage them are near retirement age. I always talk about entrepreneurship and my view is that we need to explain to immigrants that they wouldn't necessarily have to work for someone else and that they could be their own boss. There are many opportunities available to them. They can start their own business. They can be told about business opportunities, and about some businesses in our region that need to be taken over, and asked if they might be interested in that.

Two years ago, we started organizing immigrant entrepreneurship competitions. Over three days of work, we describe to them the whole area of entrepreneurship so that they can move forward with their own business ideas. We've been trying to cultivate that and getting immigrants thinking about that area.

Nous, ce qu'on a appris de la part de certains de nos établissements, c'est que, en raison des efforts que cela représente, certains établissements ont cessé de faire du recrutement, notamment dans certains pays africains. En effet, ils y investissaient temps et ressources en pure perte, sachant d'avance que 100 % des demandes de permis d'études de certains pays sont refusées. Dans un contexte où l'on cherche à créer des bassins pour accroître éventuellement la promotion de l'immigration francophone au Canada, et quand on sait que les établissements cessent de faire du recrutement dans certains bassins, cela devrait encourager l'appareil fédéral à trouver des façons de corriger ce problème important.

La sénatrice Clement : Il y a tellement de choses à dire ici. Madame Aden, j'aime quand vous dites que c'est « le temps des grands remèdes ».

Je veux juste faire un commentaire sur les ordres professionnels, juste pour faire un suivi aux questions de la sénatrice Moncion. C'est vrai que c'est un milieu fermé, mais je me demande également s'il n'y a pas un racisme systémique à l'intérieur de ces ordres professionnels. Je me demande qui gère ces places. Est-ce que ce sont des gens qui reflètent vraiment les expériences vécues? Je me pose la question, parce que je pense qu'il faut aller plus loin que dire que c'est compliqué. Il y a un problème quelque part, et on devrait vraiment avoir plus de conversations à ce sujet.

Madame Abdi Aden, vous avez parlé de l'entrepreneuriat chez les immigrants; pouvez-vous aller plus loin dans votre pensée? On a parlé des employeurs, de petits employeurs, mais vous avez mentionné plus spécifiquement l'entrepreneuriat.

Mme Abdi Aden : Oui, absolument. Comme on dit, il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Le Canada est un pays où... Oui, il y a le marché du travail traditionnel, mais on a aussi beaucoup d'entreprises au Canada. Il y a des gens qui préfèrent monter leur entreprise plutôt que de travailler pour quelqu'un. De plus, économiquement, le Canada est dans une situation où beaucoup de nos entreprises et les personnes qui les gèrent sont proches de la retraite. Je parle toujours d'entrepreneuriat, puis je dis qu'il faut expliquer aux immigrants qu'on n'est pas toujours obligé de travailler pour quelqu'un et qu'on peut être son propre patron. Il y a plusieurs possibilités qui s'offrent à eux. Ils peuvent créer leur propre entreprise; on peut leur montrer les occasions d'affaires, leur dire qu'il y a des entreprises dans notre région qui ont besoin d'être reprises et leur demander si cela les intéresse.

Nous organisons depuis deux ans ce qu'on appelle des concours d'entrepreneuriat avec des immigrants. Pendant trois jours de travail, on leur expose toute la question de l'entrepreneuriat pour qu'ils cheminent avec leur idée d'entreprise. On essaie de cultiver cela aussi et on essaie de faire naître cette voie chez les immigrants.

In 2019, before the pandemic, BDC published a report indicating that many immigrants preferred to go into business either because they previously had a business at home, or that they simply have an entrepreneurial bent.

I think it's important to offer such possibilities to them and to help francophone immigrants show entrepreneurship by taking over some of these businesses. Many francophone small businesses will be closing their doors in a few years. So this could be suggested to them. Of course, there are many challenges involved in being entrepreneurial and we're trying to find solutions. I believe that this is something we should be telling immigrants about before they even arrive in Canada and perhaps again once they're here. They need to have these doors opened for them, because there are certainly many among them who would be prepared to move in that direction.

Senator Clement: Mr. Normand, you mentioned that some officers felt our francophone postsecondary institutions were not legitimate or at least looked upon less favourably. Have there been official complaints filed? What are we to do about this? It's scandalous to hear things like that. There's also the matter of applications from African countries being denied. Once again, have there been any complaints or actions taken about these applications? Both of these issues strike me as urgent. What are we to do?

Mr. Normand: One of our recommendations was for the Privy Council Office. We spoke briefly with the group of witnesses who represent the FCFA about the Chinook system, which has been prominent in the news in recent months. We get the impression that there's been a change since the introduction of this system two or three years ago. In our institutions, problems with the high rejection rate for study permit applications has been on our radar for at least 15 years. Many government officials have been asked about this, starting with IRCC. Global Affairs Canada plays a role in international recruitment, and it oversees the ÉduCanada brand used to promote postsecondary institutions internationally. After 15 years of complaining to these authorities, we believe we have to look elsewhere, at higher levels, and to send a message to the top levels of the government apparatus to say that the problem needs to be solved quickly. That's what our institutions are telling us. In terms of international efforts, the high study permit refusal rate for African students is the top priority.

There is not much information available to help understand the problem, because the institutions are not informed of the number of study permit applications being denied. The only way for them to find out if there's a problem is when the person to whom they have offered admission does not register and doesn't show up at the institution in September. That's how they find out that a

Vous savez, en 2019, avant la pandémie, la BDC avait publié un rapport indiquant que beaucoup d'immigrants préfèrent se lancer en affaires, parce qu'ils avaient peut-être une entreprise chez eux ou qu'ils ont un esprit entrepreneurial.

Je pense qu'il est important d'offrir cette possibilité et de soutenir l'entrepreneuriat des immigrants francophones pour reprendre des entreprises. Plusieurs petites entreprises francophones vont fermer dans quelques années. On pourrait leur proposer cette possibilité. Évidemment, plusieurs défis sont liés à l'entrepreneuriat et on essaie de trouver des solutions. À mon avis, c'est une voie qu'il faut présenter aux immigrants avant même qu'ils arrivent au Canada et peut-être même une fois qu'ils sont ici. Il faut leur ouvrir ces portes, car certaines personnes seraient sûrement prêtes à poursuivre dans cette voie.

La sénatrice Clement : Monsieur Normand, vous avez mentionné que des agents considèrent que nos institutions postsecondaires francophones ne sont pas légitimes ou sont moins bien perçues. Y a-t-il eu des plaintes formelles qui ont été déposées? Que doit-on faire à ce sujet? C'est un scandale d'entendre de telles choses. Il y a aussi le refus des demandes qui viennent de pays africains. Encore une fois, ces demandes font-elles l'objet de plaintes ou d'actions? Ces deux questions me semblent urgentes. Que faire?

M. Normand : Une de nos recommandations vise le Bureau du Conseil privé. On a parlé rapidement, avec le groupe de témoins précédent et la FCFA, du système Chinook, qui a beaucoup fait parler dans la presse au cours des derniers mois. On sent qu'il y a une modification depuis l'implantation de ce système il y a deux ou trois ans. Dans nos établissements, le problème du taux de refus des permis d'études est identifié depuis au moins 15 ans. Plusieurs instances gouvernementales ont été interpellées à cet effet, dont IRCC en premier lieu. Affaires mondiales Canada joue un rôle dans le recrutement international, notamment en supervisant la marque ÉduCanada, qui est utilisée pour faire la promotion des établissements postsecondaires à l'échelle internationale. Après une quinzaine d'années de plaintes auprès de ces instances, nous croyons qu'il faut s'adresser ailleurs, à des échelons supérieurs, et lancer un message du haut de l'appareil public pour dire qu'il faut régler ce problème rapidement. Nos établissements nous le disent. Sur le plan des actions à l'échelle internationale, la question du taux de refus des permis d'études des étudiants africains est leur priorité.

Les données sont limitées pour bien comprendre ce phénomène, parce que les établissements ne sont pas mis au courant des refus des demandes de permis d'études. La seule façon pour eux de savoir qu'il y a un problème, c'est si la personne à qui ils ont fait une offre d'admission ne s'inscrit pas et ne se trouve pas sur les bancs d'école en septembre. C'est

study permit has been denied, unless the student contacts the institution to try and understand the reasons for the refusal.

Senator Clement: Isn't there a communications system for the process?

Mr. Normand: No. The institutions are not made aware of IRCC officer decisions. There is also not much access to data. We can get raw data, but it's difficult. Our information comes from evidence that could be anecdotal. However, the evidence is adding up. It's having an impact on the ground. Canada's reputation as an international destination, and the reputation of our institutions is being harmed when students report to others that it's difficult to go and study French outside Quebec.

Senator Clement: Thank you.

The Chair: I'm now going to ask a question that's related to Senator Clement's. It concerns support for immigrants, whether they are foreign students or economic immigrants. I often wonder about the scale and cultural issues involved in the process of integrating and providing support to foreign immigrants and students. I have noticed in some university settings that there is a form of ghettoization for immigrant populations or students who stick together and don't really have serious, established and ongoing relations with the local population.

What factors do you think would contribute to better integration and support?

I come from the arts and culture sector. As I look at the francophone immigration policy that the federal government intends to introduce, I've been asking myself whether this sector in particular needs to be factored in, because it's a cultural bridge in our support and retention strategies for foreign students and economic immigrants. Both of you should feel free to answer my question.

Mr. Normand: I will begin by saying that's why we are asking for a whole of government francophone immigration policy. A francophone immigration policy should not be restricted to IRCC. Many stakeholders need to contribute to francophone immigration. For the institutions, the field of action ranges from recruitment abroad to providing support in completing permanent residence applications. Our institutions have improved the services they provide to international students. Having an international clientele in our smaller institutions located in rural or remote areas is a fairly recent phenomenon. There isn't the long-standing tradition of welcoming international students that you see in major English-language institutions. Services are still developing. However, it's

comme cela qu'ils savent qu'un permis d'études a été refusé, à moins que l'étudiant fasse une démarche auprès de l'établissement pour essayer de comprendre les raisons du refus.

La sénatrice Clement : Il n'existe aucun réseau de communication entourant ce processus?

M. Normand : Non. Les établissements ne sont pas mis au courant des décisions rendues par les agents d'IRCC. Il y a aussi un manque d'accès aux données. On peut avoir des données brutes, mais c'est difficile. Nos pistes reposent sur des témoignages qui peuvent être anecdotiques. Toutefois, ces témoignages s'additionnent. Ils ont des répercussions sur le terrain. C'est à la fois la réputation du Canada comme destination internationale et la réputation de nos établissements qui sont mises à mal quand les étudiants sur le terrain envoient le message qu'il est difficile d'aller étudier en français hors Québec.

La sénatrice Clement : Merci.

Le président : Je vais à mon tour vous poser une question qui fait suite à celle de la sénatrice Clement. Elle concerne l'accompagnement des immigrants, que ce soit les étudiants étrangers ou les immigrants économiques. Je me questionne souvent sur la dimension et les enjeux culturels d'intégration et d'accompagnement, par exemple, des immigrants et des étudiants étrangers. J'ai constaté, dans certains milieux universitaires, que l'on assiste à une espèce de ghettoïsation de certaines populations immigrantes ou étudiantes qui se regroupent entre elles et qui n'ont pas vraiment de relations approfondies, établies et constantes avec la population locale.

À votre avis, quels facteurs contribueraient à favoriser une meilleure intégration et un meilleur accompagnement?

Je suis issu du secteur des arts et de la culture. En pensant à cette politique d'immigration francophone que le gouvernement fédéral entend mettre en place, je me demande si on doit tenir compte de ce secteur en particulier, qui est une passerelle culturelle, dans nos stratégies d'accompagnement et de rétention des étudiants étrangers ou des immigrants économiques. Vous pouvez répondre l'un et l'autre.

M. Normand : Je commencerais en disant que c'est la raison pour laquelle nous réclamons une politique en immigration francophone qui serait pangouvernementale. Une politique d'immigration francophone ne doit pas se cantonner à IRCC. Plusieurs acteurs doivent agir en matière d'immigration francophone. Dans le cas des établissements, le champ d'action va du recrutement à l'étranger à l'accompagnement vers la demande de résidence permanente. Nos établissements ont amélioré les services qu'ils offrent aux étudiants internationaux. Il n'y a pas très longtemps que l'on voit une clientèle internationale dans nos établissements, qui sont plus petits et sont parfois situés en milieu rural ou éloigné. On n'y voit pas une aussi longue tradition d'accueil des étudiants internationaux.

important to establish better links with the communities. The FCFA alluded to this earlier. Because students are considered temporary residents, they are not entitled to some community services. By improving networking between the institutions, the support services provided to international students, and the communities, we would be able to facilitate their integration, and convince them to remain in Canada's francophone communities after graduating.

Ms. Abdi Aden: I agree with everything Mr. Normand said. For immigration, it's essential to have a cultural integration component. A diversified community should also be promoted. There is talk of an inclusive diverse community. It's important to be able to encourage dialogue between those who come and live here and those who welcome them. I think that's essential. We could even set an example for the whole country.

So yes, that's important for francophone immigration.

The Chair: My second question is one which I should perhaps be asking Minister Fraser. On the question of applications, if I've understood properly, foreign students apply for permanent residence after completing their studies. That happens to be a reason for refusing a study permit. Unless they confirm that they plan to return to their own country, they risk not being granted a study permit. Is this because of bilateral agreements between our respective countries? In other words, we are hosting people from African countries so that they can come here and study. The countries from which they come want those students to return home with their newly acquired expertise. Do you think this is one of the factors that leads IRCC to refuse study permits?

Mr. Normand: Thank you for the question, senator. According to IRCC, the issue is one of dual intent. That's what we hear from IRCC. What they want to prevent in certain instances is for potential students to apply to institutions and then, after a few months of attending these institutions, they use the fact that they are now in Canada to apply for permanent residence before completing their studies. That's one of the issues they worry about. Of course, our institutions are aware of this, and have rigorous processes when the time comes to offer admission to international students. That's why we worry, when our institutions and our association conduct international recruitment activities, about the fact that we are suggesting to them the possibility of remaining in Canada after graduation.

que pour les grands établissements anglophones. Les services continuent de se développer. Toutefois, il doit se faire un meilleur maillage avec les communautés. D'ailleurs, la FCFA y a fait allusion un peu plus tôt. Comme les étudiants sont considérés comme des résidents temporaires, il y a certains services dans les communautés auxquels les étudiants n'ont pas accès. En améliorant le maillage entre les établissements, les services d'accompagnement des étudiants internationaux et les communautés, on sera en mesure de faciliter leur intégration, mais aussi de les raccrocher et les convaincre de rester au Canada et dans les communautés francophones à la fin de leurs études.

Mme Abdi Aden : Je rejoins tout à fait ce que M. Normand a dit. En matière d'immigration, il est essentiel d'avoir un volet d'intégration culturelle. Il faut également favoriser une communauté diversifiée. On parle d'une communauté diversifiée inclusive. Il faut être capable de favoriser le dialogue entre ceux qui viennent au pays et ceux qui les accueillent. Je pense que c'est là un élément essentiel. On pourrait devenir un exemple de façon générale par rapport à tout le pays.

Donc, oui, c'est un point important de l'immigration francophone.

Le président : Ma deuxième question, je devrais peut-être la poser au ministre Fraser. Sur cet enjeu des demandes, si je comprends bien, les étudiants étrangers font des demandes de résidence permanente après leurs études. Cela représente un motif de refus pour l'obtention d'un permis d'études. S'ils ne confirment pas qu'ils veulent retourner dans leur pays, ils risquent de ne pas obtenir de permis d'études. Est-ce en partie en raison des ententes bilatérales entre nos pays respectifs? En d'autres mots, on accueille des personnes de pays d'Afrique pour qu'elles viennent poursuivre leurs études ici. Le pays d'où ces personnes sont originaires souhaite que l'étudiant retourne dans son pays avec une expertise. À votre avis, est-ce l'un des facteurs qui fait en sorte qu'IRCC refuse des permis d'études?

M. Normand : Merci de la question, monsieur le sénateur. Ce qu'on entend de la part d'IRCC, notamment, c'est la question de la double intention. C'est ce qui ressort du discours d'IRCC. On veut éviter que, dans certains cas, des étudiants et des étudiantes potentiels déposent des dossiers auprès d'établissements et que, après quelques mois de fréquentation, ces étudiants utilisent le prétexte qu'ils sont maintenant au Canada pour demander la résidence permanente avant la fin de leurs études. Voilà un des enjeux qui inquiète. Évidemment, nos établissements sont vigilants à cet égard et ont des processus rigoureux quand vient le temps de présenter des offres d'admission aux étudiants internationaux. C'est pourquoi nous nous inquiétons, dans le contexte où nos établissements et notre association mènent des activités de recrutement à l'international, du fait que l'on fasse la promotion de la possibilité de rester au Canada après la fin des études.

I give a series of webinars abroad that are organized by IRCC offices in Canadian embassies. At the end of my presentation, I explain that it's possible to apply for a work permit after graduating and in some instances to apply for permanent residence. After that, IRCC explains the process involved to obtain permanent residence. In a context of recruitment activities at which both our institutions and IRCC are promoting the possibility of remaining in Canada, it's only to be expected that some will complete their study permit application in a way that shows they hope to be able to remain in Canada and expect to be able to do so.

That's where it becomes a problem of consistency and an international issue that goes beyond IRCC. We really need to do something about how the system is organized, along with our ideas of what the contribution of foreign students will be to the Canadian ecosystem.

Senator Moncion: Your question was headed in precisely the same direction that I was going. Colleges and universities, whether anglophone or francophone, do a lot of international recruitment because it helps them pay for their operations, and the better that works, the more institutions are funding themselves through people coming from abroad. What are you doing to help these people remain in Canada? In your recruitment processes, you say that you're using this kind of sales pitch to get people to come and study in Canada. You also tell them that it might be possible for them to remain in Canada, but when they submit an application to come and study here under the Chinook program... When you look at the information and find that 80% of applications are refused as soon as the application is submitted, it's clear that you nevertheless manage to get students to come here. You are able to make your institutions more cost-effective, so there is a missing link with respect to retention and finding ways of keeping them here afterwards.

Mr. Normand: Thank you, senator. I'd say that many of our institutions provide support services for the students who are completing an application, starting with a work permit after graduating, and perhaps eventually a permanent residence application. Some of this work is being done outside of our institutions. In fact, once students have graduated, they are no longer the responsibility of our institutions, and we don't always have up-to-date data. However, what our study has shown, as I was saying at the beginning, is that more than 60% of the students who remained in Canada after graduating said that the main reason for their decision to remain in Canada was the services they received from our institutions.

Je donne une série de webinaires à l'étranger organisés par les bureaux d'IRCC dans les ambassades canadiennes. À la fin de ma présentation, j'explique qu'il est possible de demander un permis de travail après avoir obtenu un diplôme et de faire éventuellement une demande de résidence permanente. Après quoi, IRCC explique le processus pour obtenir la résidence permanente. Dans un contexte où tant nos établissements qu'IRCC font la promotion de la possibilité de rester au Canada dans les activités de recrutement, il est normal que certains d'entre eux remplissent leur demande de permis d'études en laissant transparaître leur espoir de rester au Canada et qu'ils s'attendent à pouvoir le faire.

Voilà où cela devient un problème de cohérence, et un enjeu plus global qui dépasse IRCC. C'est vraiment à l'égard de l'organisation de ce système et dans la conception que l'on a de la contribution des étudiants étrangers à l'écosystème canadien qu'il faut agir.

La sénatrice Moncion : Votre question allait justement dans le même sens où j'allais. Les collèges et les universités, qu'ils soient anglophones ou francophones, font beaucoup de recrutement à l'international parce que cela leur permet de rentabiliser leurs opérations et plus ça va, plus on voit certains établissements se financer grâce à des gens qui viennent de l'extérieur. Que faites-vous pour aider ces personnes à rester au Canada? Dans vos processus de recrutement, vous dites que vous utilisez cet aspect de vente pour inviter les gens à venir étudier au Canada. Vous leur dites aussi qu'ils pourront possiblement rester au Canada, alors que, quand ils présentent une demande pour venir étudier ici par l'entremise du programme Chinook... Quand on regarde l'information et que l'on constate que 80 % des demandes sont refusées dès la présentation de la demande, on se rend compte que vous réussissez quand même à aller chercher des étudiants. Vous réussissez quand même à rentabiliser vos établissements, donc il y a un lien qui ne se fait pas pour ce qui est de la rétention et pour ce qui est de trouver des manières de les garder ici par la suite.

M. Normand : Merci, madame la sénatrice. Je vous dirais que plusieurs de nos établissements offrent des services pour accompagner les étudiants qui vont faire leur demande, d'abord la demande de permis de travail après l'obtention de leur diplôme et peut-être éventuellement une demande pour la résidence permanente. Il y a une partie de ce travail qui se fait à l'extérieur de nos établissements. En effet, une fois diplômés, les étudiants ne sont plus du ressort de nos établissements, alors nous n'avons pas toujours des données précises. Par contre, ce que notre étude a démontré, comme je vous le disais d'entrée de jeu, c'est que plus de 60 % des étudiants qui sont restés au Canada à la fin de leurs études ont donné, comme raison principale de leur choix de rester au Canada, les services qu'ils ont reçus dans nos établissements.

That's why our institutions need to be strong and agile, and have the required capacity to provide the services that the international clientele expects to receive if they are to stay here. If our institutions can't do that, others with more resources and greater latitude will attract, retain and welcome foreign students. You said that in some instances, foreign clients provide funding for the institutions that are seeking independent revenue. When our francophone institutions are unable to compete at the same level with the anglophone institutions, the gap gets wider. Do we really want a postsecondary education system that relies on revenue from foreign clients to survive? The debate is much broader than the discussion we're having today, but it's one aspect that needs to be given consideration with respect to the revenue structure of our institutions. It may be unfair, from one standpoint, to make the survival of our institutions depend on a foreign clientele.

Senator Moncion: I fully agree with you. People know that there are francophone universities and colleges in Canada. In Ottawa recently, a rather large amount was granted to Cité collégiale so that it could continue to recruit abroad. These programs and initiatives were successful. Is there any link between these recruitment programs and IRCC that would make it possible to obtain information about Cité collégiale, about its graduates for example, so that IRCC could use this information to help people applying for permanent residence, or are these parallel processes without any links to one another?

Mr. Normand: I can't tell you precisely whether there are any links of this kind between the institutions, but I can say that they operate in parallel. There's no doubt about that. There are few links between the institutions and IRCC. There are some pilot projects, initiatives and communications, but as for the process of obtaining permanent residence... Not only that but once the students have graduated, they are no longer in our institutions and there are no natural links being established. That's why it would be important to come up with more transparent processes in which there were exchanges of data by both sides, so that the institutions could be better informed about the reasons for refusals and also adjust their message or even their training so that, at the end of the line, the graduating students would have everything they need to obtain permanent residence.

The Chair: Thank you very much. I have a final question for Ms. Abdi Aden, since we have a few minutes left. You have a platform called Connexion internationale de Montréal that provides a guide. You also make the rounds of the embassies to help employers recruit people. I read somewhere that employers want direct access to applicant databases. Could you tell us how a francophone immigration policy... How could the federal government perhaps, through this policy, help you improve the

C'est pour cette raison qu'il faut que nos établissements soient forts et agiles et qu'ils aient les capacités requises pour offrir les services auxquels la clientèle internationale s'attend pour être en mesure de la retenir. Si nos établissements ne peuvent le faire, d'autres disposent de beaucoup plus de ressources et ont une plus grande marge de manœuvre pour attirer, retenir et accueillir cette clientèle étrangère. Vous l'avez dit, dans certains cas la clientèle étrangère vient remplir les coffres des établissements qui sont à la recherche de revenus autonomes. Quand nos établissements francophones ne sont pas capables de compétitionner au même niveau que les établissements anglophones, il y a un fossé qui se creuse. Veut-on vraiment un système d'enseignement postsecondaire qui doit reposer sur les revenus provenant de la clientèle étrangère pour survivre? C'est un débat beaucoup plus large que celui que l'on tient aujourd'hui, mais il fait partie de la réflexion sur la structure de revenus de nos établissements. C'est peut-être injuste, d'une certaine façon, de faire reposer le poids de la survie de nos établissements sur une clientèle étrangère.

La sénatrice Moncion : Je suis tout à fait d'accord avec vous. On sait qu'il y a des collèges et des universités francophones au Canada. Dernièrement, à Ottawa, une somme assez importante a été octroyée à la Cité collégiale pour qu'elle continue son recrutement à l'étranger. Ces programmes ou ces initiatives ont quand même un certain succès. Est-ce qu'il existe un lien entre ces programmes de recrutement et IRCC, où l'on peut aller chercher de l'information sur la Cité collégiale, par exemple, au sujet des finissants, pour qu'IRCC utilise ces informations pour aider les gens qui font une demande de résidence permanente, ou s'agit-il de processus parallèles, et il n'y a pas de vases communicants?

M. Normand : Je ne peux pas vous dire précisément si ce type de relation entre les établissements existe, mais je peux vous dire que ce sont des systèmes qui fonctionnent en parallèle. Il n'y a pas de doute. Il y a peu de liens entre les établissements et IRCC; il existe des projets pilotes, des initiatives et des communications, mais les processus d'obtention de la résidence permanente... D'ailleurs, une fois que les étudiants sont diplômés, ils ne sont plus dans nos établissements et aucun lien naturel ne s'établit. C'est la raison pour laquelle il faudrait imaginer des processus plus transparents où il y a un échange des données de part et d'autre, pour que les établissements connaissent mieux les motifs de refus et puissent ajuster leur message ou même leur formation pour qu'en fin de compte, les étudiants diplômés disposent de tout ce dont ils ont besoin pour en être mesure d'obtenir leur résidence permanente.

Le président : Merci beaucoup. Je vais poser une dernière question, puisqu'on a encore quelques minutes, à Mme Abdi Aden. Vous avez une plateforme qui s'appelle Connexion internationale de Montréal, dans laquelle se trouve un guide. Vous faites aussi des tournées d'ambassades pour permettre aux employeurs de faire du recrutement. J'ai lu quelque part que les employeurs souhaitent avoir un accès direct aux banques de candidatures. Pouvez-vous nous dire comment une politique en

initiatives you've introduced? Can you talk to us briefly about this initiative, about whether it has been successful, and tell us how a policy might help you improve the performance of your programs?

Ms. Abdi Aden: What I can say is that the policy could help things get done differently, as my colleagues at the FCFA were saying before me. At the moment, we are working in a system that was established in a specific way that required being inside the framework. But the framework is no longer meeting our needs. Things need to be done differently. You know, when you're a minority, you need to be innovative, come up with new ideas and try different ways of doing things. We have a solid program that we often use on liaison tours. The FCFA organized tours up until 2019. We took over in 2020.

One of the programs we often use, called Mobilité francophone, provides an exemption from the labour market impact study. We have been trying to convince them that the process would be a lot faster, but because of the pandemic, it's not as fast as it used to be. An immigration policy would also enable us to do things differently and come up with customized programs. We would like to do targeted recruitment tours in certain countries. Not all employers are able to travel. Not all of them are big companies.

There are also needs in the regions where there are small businesses. If we can do targeted recruitment in certain countries, with appropriate resources of course, on behalf of of employers... As I was saying earlier, it's a continuum; if you introduce an activity, you have to be able to see it through. We can't do recruitment internationally, find the right candidate, do the preselection and help these employees. Some are prepared to do on-site recruitment, but we need to make sure that once they have selected a candidate, the system will get that person into Canada relatively quickly. An immigration policy would allow us to do something else, to suggest other ways of doing things and to be able to come up with some very clear outcomes. That's something we are doing now, but only with half measures, and we're not always achieving successful outcomes.

The Chair: Good. Thank you very much. Your message is very clear, Ms. Abdi Aden. I'd like to thank you and Mr. Normand very much for your contributions and for the work you're doing on the ground to ensure that Canada can become increasingly effective in terms of francophone immigration.

immigration francophone... Comment le gouvernement fédéral peut-il, par l'entremise de cette politique, vous aider à améliorer les initiatives que vous avez mises en place? Pourriez-vous nous parler brièvement de cette initiative, si elle a du succès, et nous dire comment une politique pourrait vous aider à améliorer le rendement de vos programmes?

Mme Abdi Aden : Ce que je peux vous dire, c'est que la politique peut aider à faire les choses différemment, comme le disaient mes collègues de la FCFA qui m'ont précédée. Actuellement, on travaille dans un système qui a été établi d'une manière telle qu'il faut rentrer dans ce cadre. Or, le cadre ne fonctionne pas toujours selon nos besoins. Il faut faire autrement. Vous savez, quand on est une minorité, il faut être innovateur, il faut inventer, il faut essayer différentes choses. Nous avons un beau programme que nous utilisons souvent dans les tournées de liaison. Je précise que la FCFA a organisé par le passé des tournées de liaison jusqu'en 2019. Nous avons pris la relève en 2020.

L'un des programmes que nous utilisons souvent, c'est le programme Mobilité francophone, qui accorde une dispense de l'exigence relative à l'étude d'impact sur le marché du travail. On essaie de leur vendre le fait que le processus sera beaucoup plus rapide, mais à cause de la pandémie, je peux vous dire que ce n'est plus aussi rapide qu'avant. Une politique d'immigration nous permettrait justement de faire autrement et d'être en mesure de bâtir sur mesure. On voudrait faire des tournées ciblées dans certains pays pour faire du recrutement. Les employeurs ne peuvent pas tous voyager. Ce ne sont pas toutes de grosses entreprises.

Il y a également des besoins dans les régions où il y a de petites entreprises. Si on est capable de faire des recrutements ciblés dans certains pays, en ayant les moyens, bien évidemment, de faire ce recrutement pour les employeurs... Comme je le disais tout à l'heure aussi, c'est un continuum; si on met en place une activité, il faut s'assurer qu'elle aboutit. On ne peut pas faire du recrutement à l'international, trouver le bon candidat, faire la présélection et aider ces employés. Certains sont prêts à faire du recrutement sur place, mais il faut s'assurer que, une fois qu'ils ont sélectionné le candidat, le système leur permet de le faire venir au pays assez rapidement. Une politique d'immigration nous permettrait justement de faire autre chose, de proposer d'autres façons de faire et d'être en mesure de viser des résultats très clairs. C'est quelque chose que nous faisons actuellement, mais avec des demi-mesures, et nous n'obtenons pas toujours des résultats qui sont souvent évidents.

Le président : Très bien, merci beaucoup. Votre message est très clair, madame Abdi Aden. Merci beaucoup de vos contributions, madame Abdi Aden et monsieur Normand, et du travail que vous effectuez sur le terrain pour faire en sorte que le Canada puisse effectivement être de plus en plus efficace en matière d'immigration francophone.

I'd like to thank the senators for their questions. That final intervention is where we will end this meeting. Thank you very much and I look forward to seeing you soon.

(The committee adjourned.)

Merci aux sénateurs d'avoir posé leurs questions. Nous allons conclure cette séance avec cette dernière intervention. Merci beaucoup et à bientôt.

(La séance est levée.)
